



Poêle à bois/Insert

660350-Huriel-80-Insert

411201-Huriel-80-CA

411200-Huriel-80-S

411202-Huriel-80-P

411203-Huriel-80-BU

411210-Huriel-80-4P



NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l'art (D.T.U. 24.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l'installation et d'utilisation de l'appareil ».



Vous venez d'acquérir un poêle fonctionnant au bois. Nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.



*Il est important de suivre les conseils de cette notice.
Ce manuel doit être conservé pendant la durée d'utilisation.*

1-CARACTERISTIQUES	4
1-1 Caractéristiques techniques :	4
1-2 Encombres :	4
2-ENVIRONNEMENT DE L'APPAREIL	8
2-1 Recommandations concernant le site d'installation :	8
2-2 Avant tout travaux :	8
3-RECOMMANDATION CONCERNANT L'HABILLAGE (version Insert)	8
3-1 Cloison d'adossement :	8
3-2 Soubassement de cheminée :	8
3-3 Habillage de l'insert :	9
3-4 Conception de la hotte et isolation plafond :	9
3-5 Trappe de visite :	9
3-6 Diffuseur d'air chaud :	9
4-AIR DE CONVECTION	9
4-1 Arrivée d'air de convection (version insert) :	9
4-2 Circulation d'air de convection (version insert) :	10
4-3 Sortie d'air de convection (version insert) :	10
4-4 Amenée d'air frais dans la pièce :	10
4-5 Conduit de raccordement :	10
4-6 Autres raccordements :	10
4-7 Modérateur de tirage (dans le cas de tirage trop important) :	10
5-UTILISATION	10
5-1 Organe d'utilisation :	10
5-2 Avant l'emploi de votre appareil :	10
5-3 Combustibles :	10
5-4 Allumage :	10
5-5 Réglage d'admission d'air :	11
5-6 Chargement – Puissance :	11
5-7 Précautions au rechargement :	11
5-8 Avertissement :	11
6-ENTRETIEN	12
7-PIÈCES DE REMPLACEMENT	12
8-SCHEMAS D'UTILISATION / MONTAGE	13
8-1 En cas d'arrivée d'air inférieure :	13
8-2 En cas d'arrivée d'air arrière :	14
8-3 En cas d'utilisation d'un moteur AAF (option):	15
8-4 Réglage fermeture porte :	16
8-5 Montage des intérieurs :	17
8-6 Mise en place cendrier (Réf S14032) :	19
8-7 Mise en place des grilles foyères (Réf 026067) :	19
8-8 Mise en place du buselot de sortie (Réf S13949) :	19
8-9 Mise en place du déflecteur (Réf S13817) :	20
8-10 Démontage du 4ème coté (version insert)	21
8-11 Raccordement au plafond (version poêle)	21
8-12 Mise en place version suspendue	22
9-ECLATES ET NOMENCLATURES :	24
LA GARANTIE GODIN	32

1-CARACTERISTIQUES

1-1 Caractéristiques techniques :

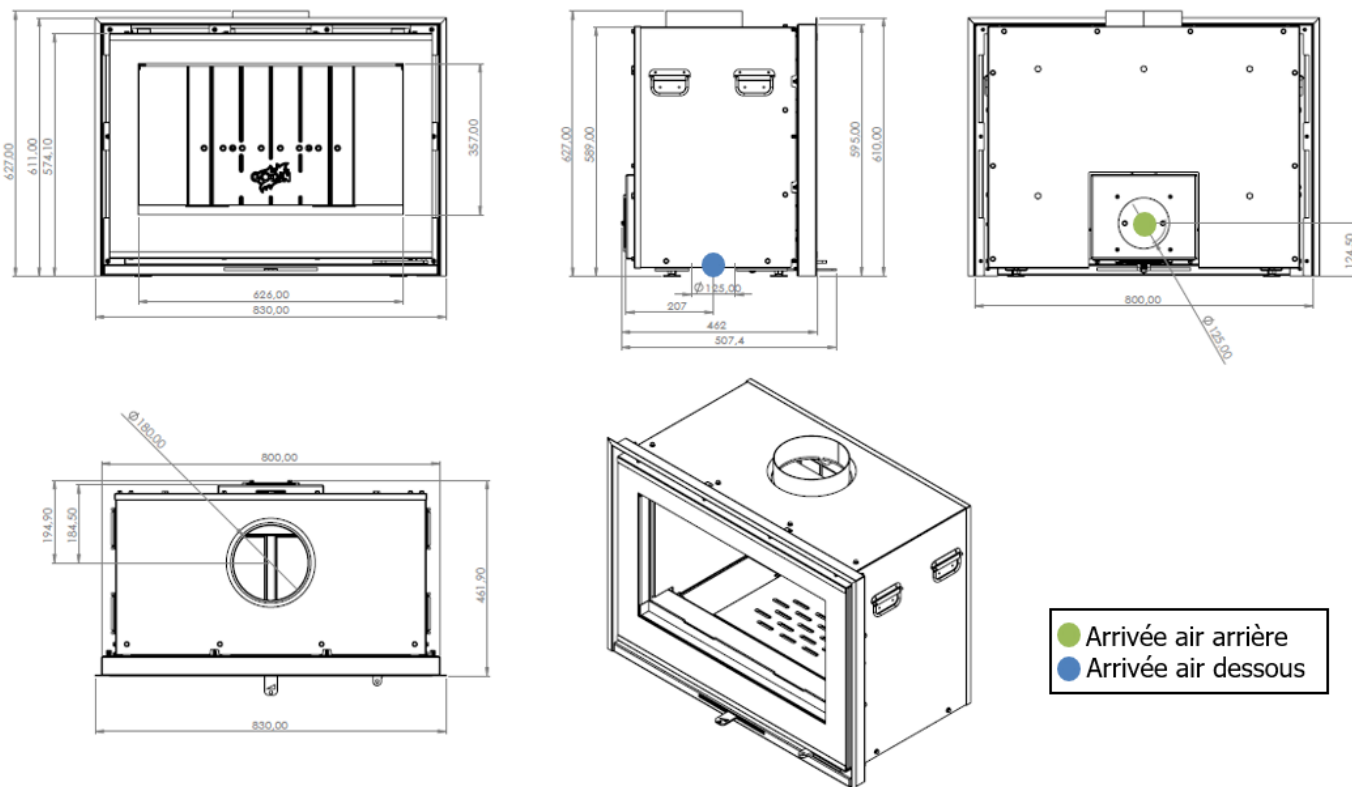
	Puissance Nominale	Puissance Partielle
Foyer (L x h x P en cm).	80 x 62 x 49.5	80 x 62 x 49.5
Diamètre de buse extérieur	Ø180 mm extérieur	Ø180 mm extérieur
Départ des fumées sur le dessus	oui	oui
Combustible recommandé	Bois en bûche	Bois en bûche
Chargement en façade, admettant des bûches de (en cm).	50 cm	50 cm
Grandes vitres à vision panoramique (résistant jusqu'à 750 °C)	oui	oui
Foyer intérieur en fonte	oui	oui
Réglage de l'allure	manuelle	manuelle
Poids (kg) (suivant version)	125 à 215	125 à 215
Puissance (kW)	10 kW	5.5 kW
Volume chauffé corrigé jusqu'à (m3)	200 à 500 m ³	200 à 500 m ³
Durée de fonctionnement à allure normale*	40 min	40 min
Débit massique des fumées	8.4 g/s	- g/s
Rendement de l'appareil	76.8 %	71.3 %
Taux de CO dans les fumées à 13% de O ₂	0.0962 %	- %
Concentration en COV	73 mg/Nm3	- mg/Nm3
Concentration en NOx	107 mg/Nm3	- mg/Nm3
Taux de CO ₂ dans les fumées	10.80 %	- %
Concentration de poussières rejetées à 13% d'O ₂	30 mg/Nm3	- mg/Nm3
Consommation à allure normale	3.24 kg/h	- kg/h
Température moyenne des fumées	324°C	-°C
Distance minimale aux matériaux combustibles adjacents	90 cm / arrière 60 cm / cotés latéraux 150 cm / avant	90 cm / arrière 60 cm / cotés latéraux 150 cm / avant
Appareil intermittent	oui	oui

* avec un chargement de 2.16 kg de bois à 16.77 % d'humidité et d'un pouvoir calorifique de 14.967 MJ/kg.

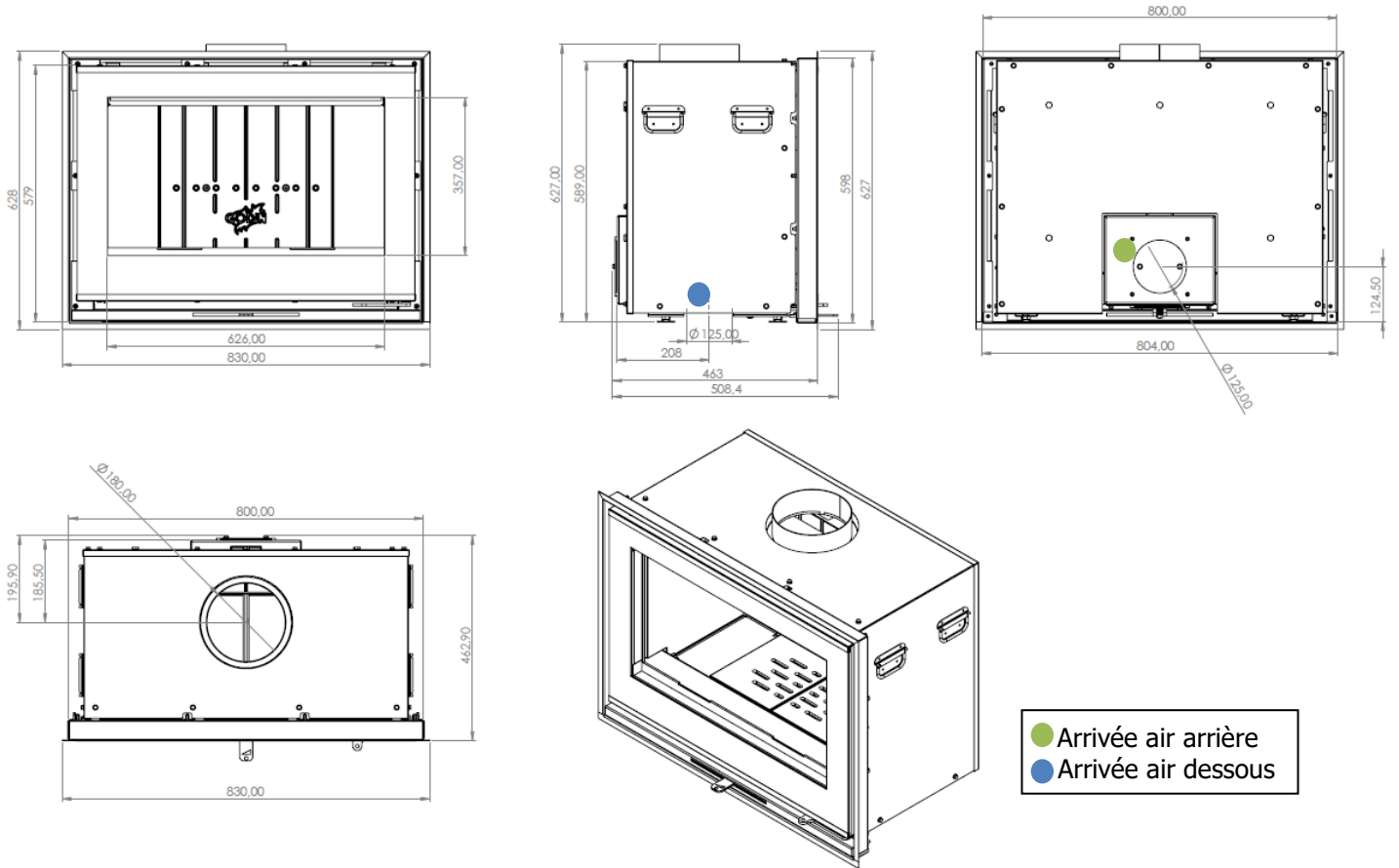
Essais suivant la Norme EN 16510.

1-2 Encombrements :

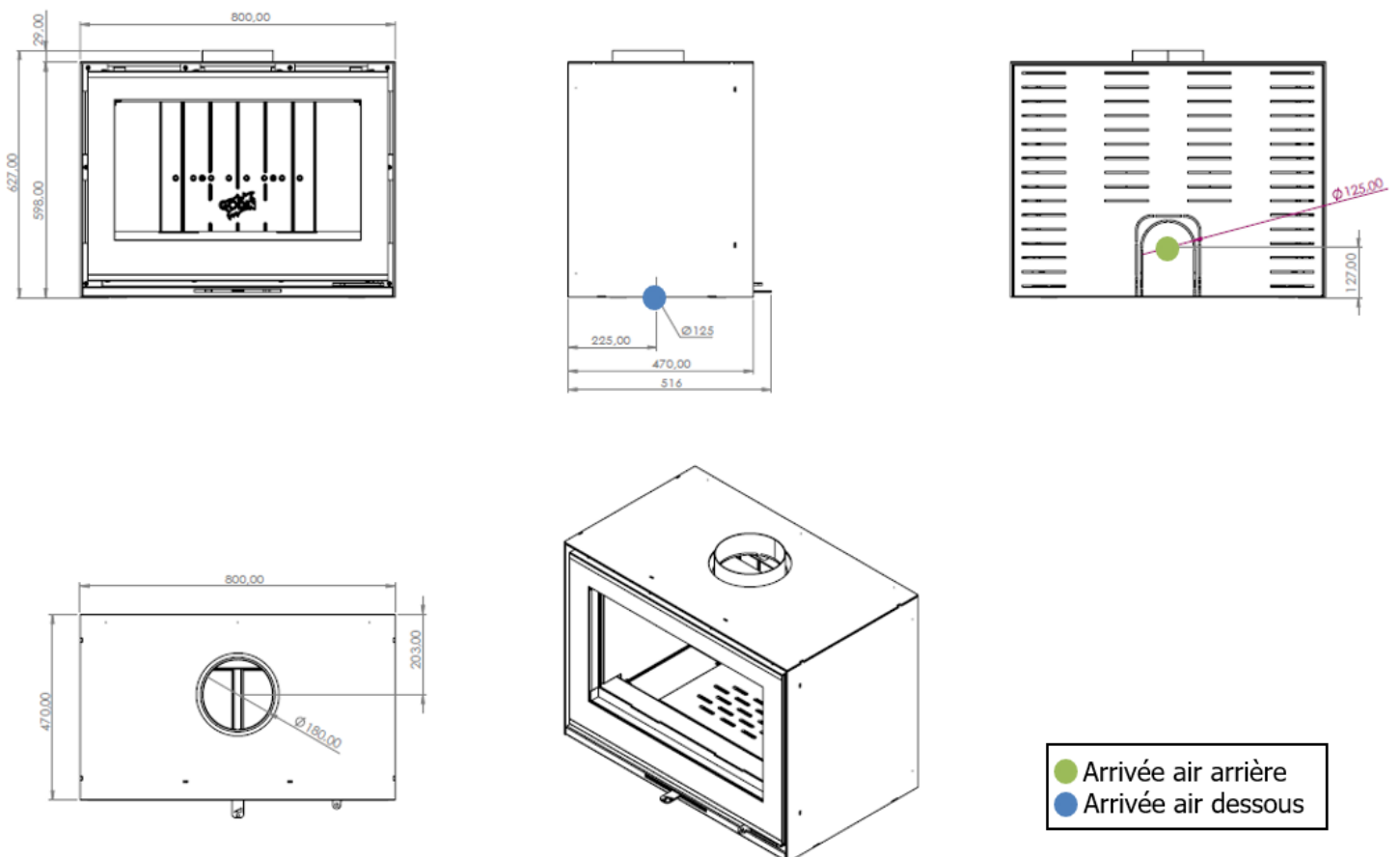
Encombrement INSERT HURIEL 80 :



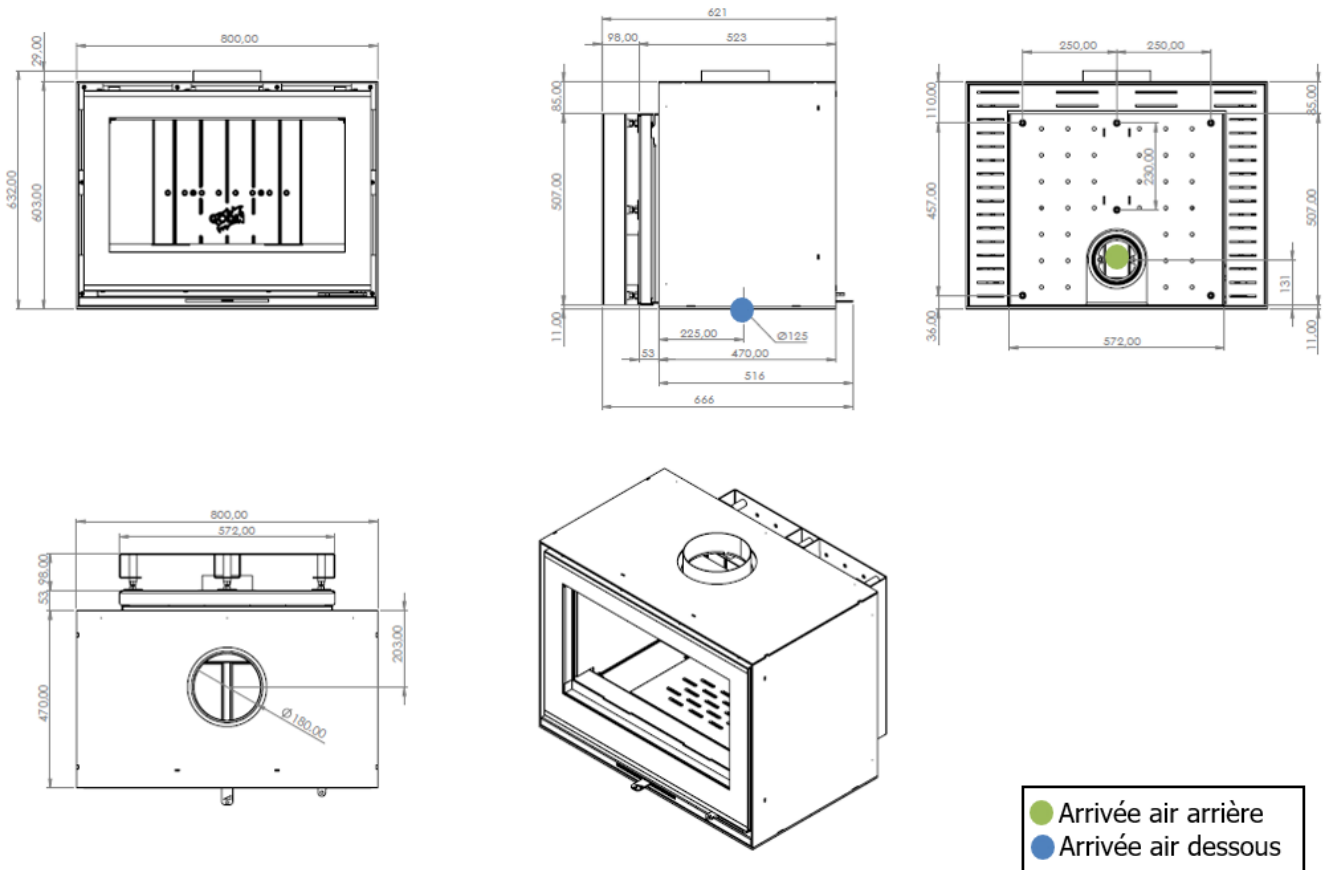
Encombrement INSERT HURIEL 80 (cadre 4 cotés) :



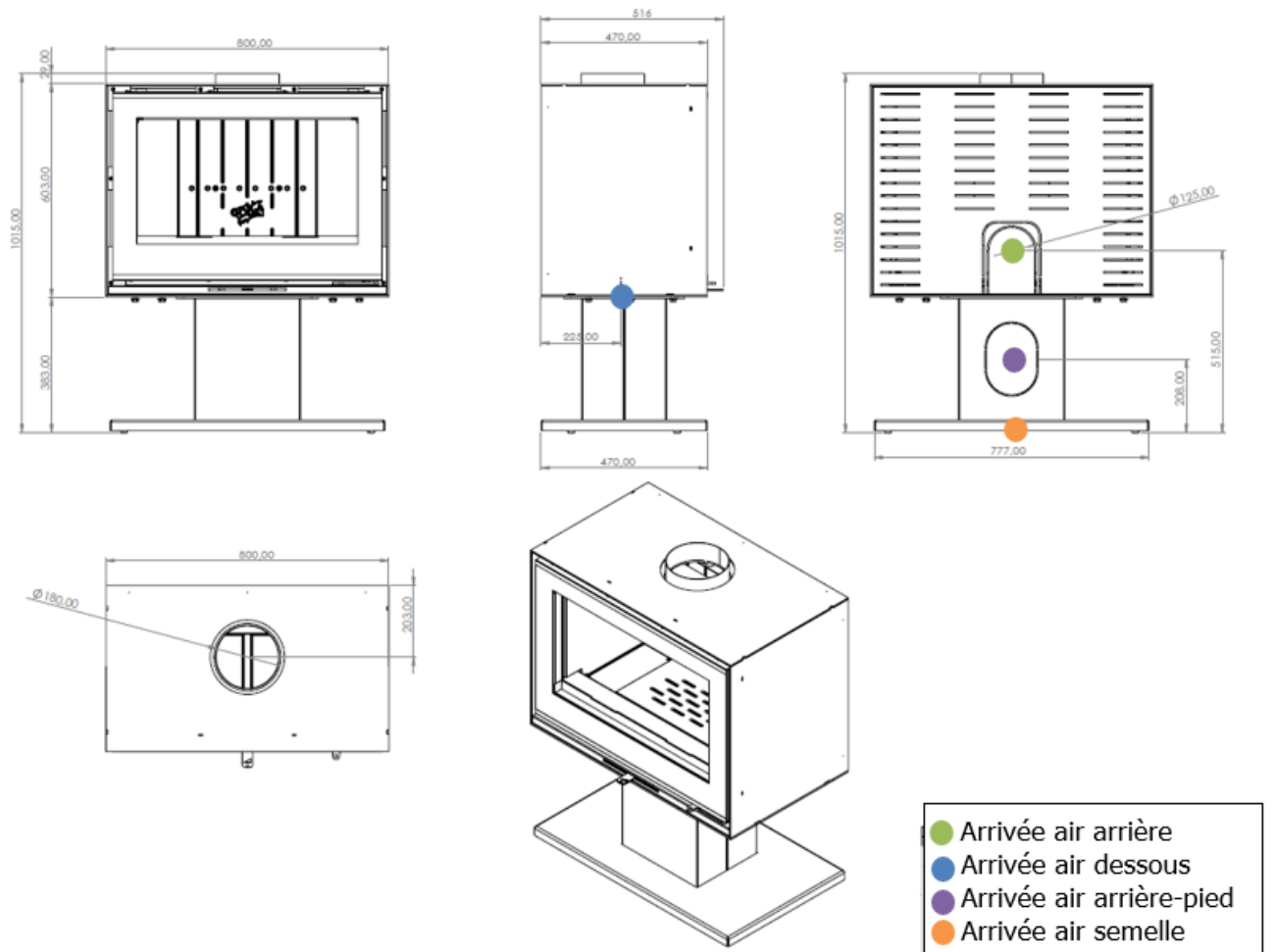
Encombrement HURIEL 80 Carréné:



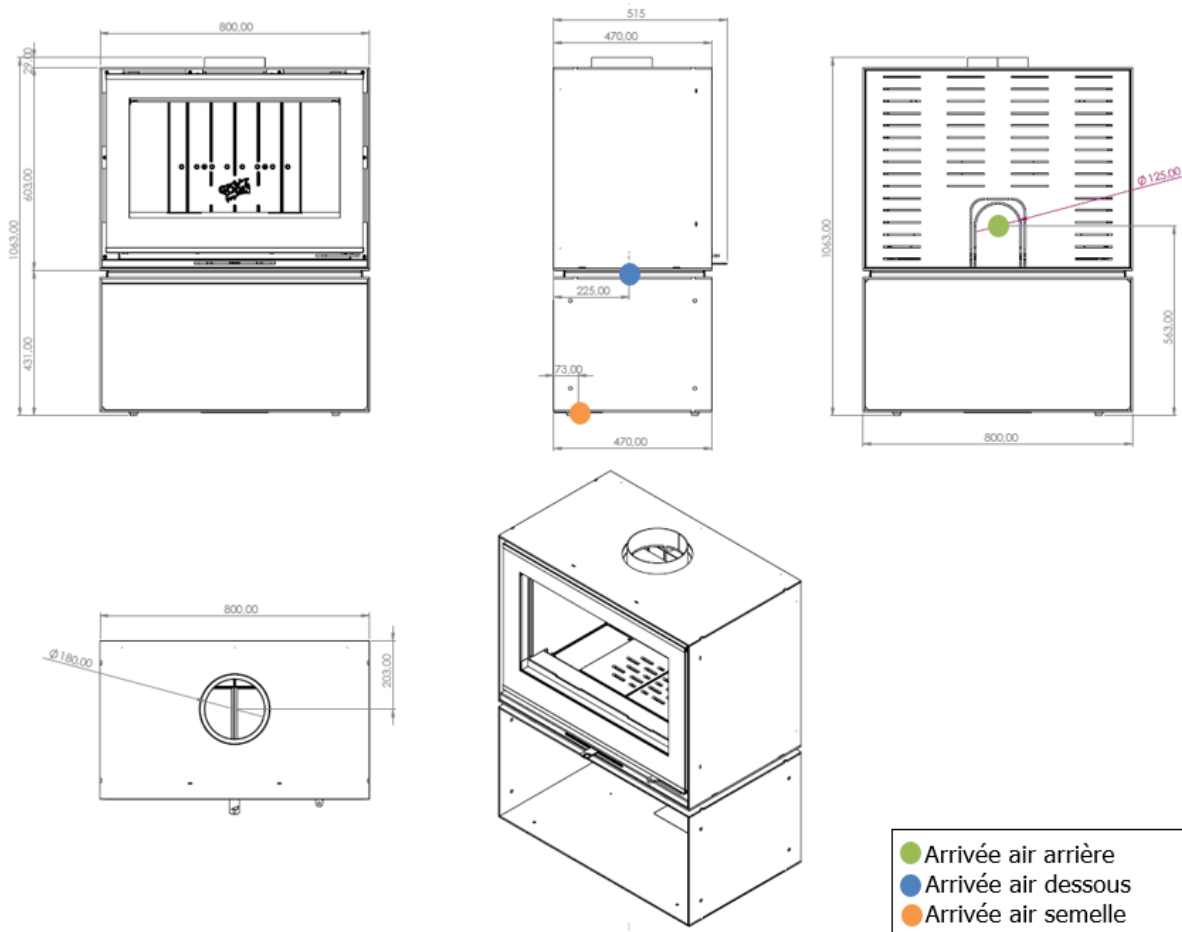
Encombrement HURIEL 80 Suspendu :



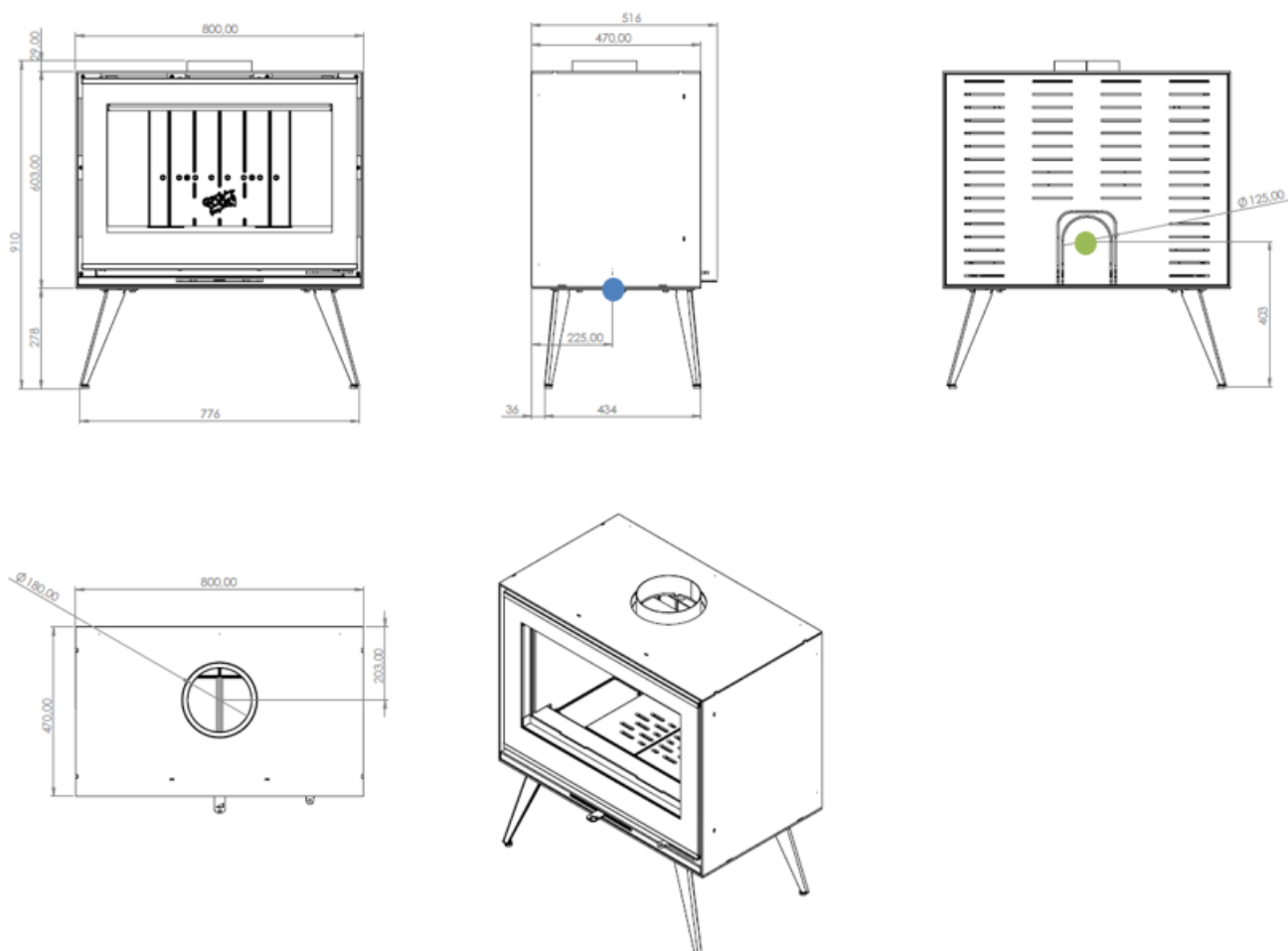
Encombrement HURIEL 80 sur pied :



Encombrement HURIEL 80 sur bûcher :



Encombrement HURIEL 80 sur 4 pieds acier :



2-1 **Recommandations concernant le site d'installation :**

Le rayonnement calorifique important du foyer à travers la vitre en vitrocéramique, demande l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiserie, etc.) à une distance minimale de 150 cm par rapport à la vitre de façade. La vitre de l'appareil est très chaude : attention aux risques de brûlures notamment pour les enfants.

2-2 **Avant tout travaux :**

Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel l'appareil sera raccordé suivant les règles en vigueur : **NF + DTU 24.2.P1** (NFP-51-201-1) + **DTU 24.1.P1**

Nature du conduit de fumées :

- **le conduit de fumée doit être conforme à la norme NF P51-201-1.**
- **le dimensionnement du conduit de fumée doit être conforme à la norme NF EN 13384.1**

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un nouveau conduit conforme et adapté à l'insert. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel la cheminée et l'insert ou le poêle seront installés. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois (sols, murs, plafonds), ou à l'intérieur de la cheminée (dans le cas d'une réfection), à l'emplacement de la cheminée, si celle-ci est en contact avec ces parois.

La température superficielle de ces parois ne devra pas excéder 50°C, en parties accessibles.

Vérifier si le sol ou le plancher peuvent admettre les charges de l'édifice. (Prévoir une plaque de répartition des charges le cas échéant).

Pour les murs avec isolation combustible incorporée, comme le placo-polystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle entre extérieurs piliers de la cheminée, sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 120 cm (60 cm de chaque côté) en version poêle. Dans le cas de coffrage, cette découpe sera égale au moins à la largeur de ce dernier. D'une façon générale, le complexe isolant inflammable ne doit pas se trouver dans l'espace intérieur de la cheminée et de la hotte. La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue (exemple : béton cellulaire). Il faudra veiller à bien rejointoyer tous les éléments qui composent ce mur. Ensuite, la largeur intérieure de la cheminée sur toute la hauteur sera tapissée à l'aide de l'isolation spéciale. Voir tableau 1^{er} cas.

NOTA : Pour les murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Pour les murs en matériau incombustible, il faut obligatoirement, sur toute la largeur intérieure de la cheminée et sur toute la hauteur, appliquer l'isolation spéciale. Voir tableau 1^{er} cas.

Pour les cloisons légères inflammables, il y aura lieu d'édifier obligatoirement sur toute la hauteur sous plafond, un mur de renfort en matériau incombustible classé MO, de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate, qui assurera la protection thermique. Exemple : béton cellulaire épaisseur 10 cm. N'ayant pas la place pour l'intégrer à l'intérieur de l'habillage, il sera donc exécuté sur toute la largeur de la cheminée, plus un débord de 5 à 10 cm de chaque côté (exemple : largeur hors tout, poutre, tablette ou coffrage, 160 cm, le doublage en béton cellulaire aura une largeur de 170 à 180 cm). Ensuite, la largeur intérieure de la cheminée sur toute la hauteur sera tapissée à l'aide de l'isolation spéciale. Voir tableau 3^{ème} cas.

NOTA : Dans le cas où le conduit en attente est très près de la cloison légère inflammable ne permettant pas le passage d'un mur de renfort ; si l'écart au feu n'est pas respecté, nous vous conseillons de vous rapprocher du maître d'œuvre et du constructeur qui ont réalisés le conduit. Dans l'impossibilité, il sera nécessaire de découper et retirer la cloison légère inflammable du point haut jusqu'à un niveau situé plus bas que celui du mur de renfort et la remplacer par un matériau incombustible ; et ce, sur la largeur totale de la hotte plus le débord de 5 à 10 cm. Puis appliquer l'isolation spéciale comme expliqué plus haut.

Dans le cas extrême, si les garanties de sécurité et de stabilité ne peuvent être obtenues, cette cloison légère sera remplacée purement et simplement par un matériau du type béton cellulaire qui sera ensuite recouvert de l'isolation spéciale. Pour les cloisons intérieures en matériau léger incombustible, nous conseillons le mur de renfort apparent tel que dans le 3^{ème} cas. Il sera obligatoire si la stabilité de la cloison n'est pas satisfaisante. Pour l'une ou l'autre de ces solutions, la largeur intérieure et toute la hauteur de la cheminée seront tapissées avec l'isolation spéciale. Voir tableau 4^{ème} cas.

Dans le cas d'une cheminée d'angle, les précautions sont identiques aux cheminées standard.

IMPORTANT : dans tous les cas, la face laine de roche de l'isolant spécial doit être appliquée sur le mur d'adossement alors que la face aluminium doit être tournée vers l'intérieur de la cheminée.

ATTENTION : Pour les habillages métalliques, voir la notice. Notamment pour ce qui concerne la conduction de chaleur de ces matériaux.

Dans le cas d'une cheminée d'angle, les précautions sont identiques aux cheminées standard (voir croquis).

3-RECOMMANDATION CONCERNANT L'HABILLAGE (version Insert)

Lorsque les éléments sont liaisonnés mécaniquement, leur pose à sec est autorisée. Lorsque la liaison est effectuée par jointoiement, les éléments à joints larges seront assemblés entre eux au mortier et dans le cas de joints minces, au ciment colle ou au plâtre à modeler et à la filasse.

3-1 **Cloison d'adossement :**

En cas de montage de corbeaux en console avec scellement dans la paroi de soutien, celle-ci doit présenter des caractéristiques mécaniques suffisantes (pas de scellement dans les cloisons légères ou béton cellulaire, dans ce cas, il y aura lieu d'utiliser des plaques de répartition).

3-2 **Soubassement de cheminée :**

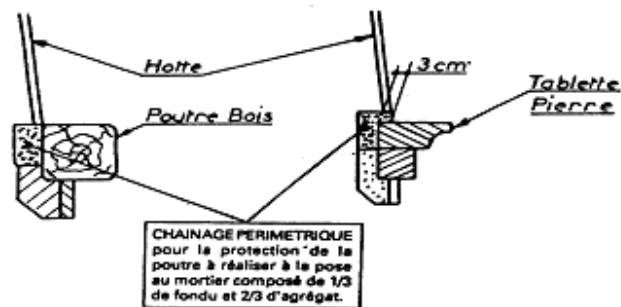
Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge ou prendre toute mesure adéquate nécessaire. La pose à sec est interdite.

3-3 Habillage de l'insert :

L'habillage de l'insert doit être réalisé en matériau incombustible. Lorsque la poutre est en matériau combustible (bois), il est nécessaire de la protéger par un matériau incombustible classé MO, par le fronton ou par un déflecteur. Suivant l'habillage, un chaînage périmétrique est à couler à la pose à l'aide d'un mortier de ciment alumineux, il sera ancré dans la cloison d'adossement, quand la nature de cette dernière le permet (voir croquis ci-dessous). Il assurera la stabilité de l'ensemble et la protection de la poutre. Il ne devra pas être en contact avec l'insert. Un passage doit être aménagé entre ce dernier et le chaînage. Lorsque la partie supérieure de la cheminée (poutre, tablette, pierre, linteau, chaînage) est en porte-à-faux, un ou des tirants seront fixés solidement dans le mur d'adossement afin d'éviter tous risques d'affaissement.

Un couloir de convection doit être respecté entre les isolants et l'insert : distance **minimale de 700 mm** entre l'arrière de l'appareil et le mur d'adossement incombustible.

NOTA : attention au passage de porte de l'insert. Il y aura lieu, lors de la pose, de l'ouvrir avant de sceller les éléments supérieurs de la cheminée, afin de vous assurer de son libre passage.



3-4 Conception de la hotte et isolation plafond :

L'emploi de matériaux incombustibles se dégradant au dessus 90°C (le plâtre par exemple), est autorisé sous réserve d'exécuter une isolation thermique des surfaces soumises au rayonnement direct du conduit de raccordement.

OPÉRATION À EFFECTUER CAS TYPE	TRAVAUX DE DÉCOUPE DE L'ISOLATION EXISTANTE	CONFECTION D'UN MUR DE RENFORT INTERNE	CONFECTION D'UN MUR DE RENFORT APPARENT	ADJONCTION ISOLATION SPECIALE	SCHÉMAS INDICATIFS (Ne tenant pas compte de l'épaisseur des matériaux)
1 MUR EXTÉRIEUR AVEC ISOLATION INFLAMMABLE INCORPORÉE	OUI	CONSEILLÉ	NON	OUI	
2 MUR DE REFEND 15 cm (environ) D'ÉPAISSEUR ININFLAMMABLE	NON	NON	NON	OUI	
3 CLOISON INTÉRIEURE EN MATÉRIAU LÉGER INFLAMMABLE	NON	NON	OUI	OUI	
4 CLOISON INTÉRIEURE EN MATÉRIAU LÉGER ININFLAMMABLE	NON	NON	Conseillé non représenté	OUI	

MUR DE RENFORT : ISOLATION SPÉCIALE :

TABLEAU DES EXEMPLES DE CRITÈRES D'ISOLATION COMPLÉMENTAIRE.
Pour les cas spéciaux, nous consulter.

Exemple :
Pour une cheminée d'angle.

Lors de l'emploi de STAFF, par exemple, pour réaliser la hotte, il sera obligatoire de tapisser toutes les faces intérieures de cette dernière avec l'isolation spéciale face laine de roche, contre les panneaux de la hotte.

Dans la partie de la hotte se trouvant au-dessus du déflecteur, les quatre côtés du volume intérieur et la partie plafond, en dehors de la surface toujours avec la face laine de roche contre les parois.

La hotte doit reposer sur le chaînage périmétrique et non sur la poutre.

Dans le cas d'une tablette pierre, le chaînage sera réalisé en surépaisseur sur cette dernière, afin d'en assurer la stabilité. Voir croquis ci-dessus. Créer un faux plafond en matériaux incombustibles.

NOTA : tous les matériaux incombustibles utilisés pour la mise en œuvre de ces travaux seront classés MO.

3-5 Trappe de visite :

Nous précisons, lors de l'installation de votre cheminée, de procéder à la pose d'une trappe de visite. Cette trappe permet l'accès à l'intérieur de la hotte afin de pouvoir effectuer les éventuelles opérations de contrôle et d'entretien (notamment sur le raccordement et la partie supérieure de l'insert).

Le D.T.U. 24.2.P1 précise, par ailleurs, que l'intérieur de la hotte doit être visible afin de permettre le contrôle du conduit de raccordement. La trappe de visite permet cette visibilité (néanmoins possible par les diffuseurs), mais en plus, laisse la possibilité d'intervenir, par exemple, lorsque la cheminée fonctionne.

3-6 Diffuseur d'air chaud :

D'une section totale réelle de 500 cm² minimum, il ne doit être en aucun cas, situé à moins de 30 cm du plafond et non obturable.

ATTENTION aux matériaux sensibles à la chaleur, par exemple : plafond tendu, PVC, polystyrène, etc.

4-AIR DE CONVECTION

4-1 Arrivée d'air de convection (version insert) :

Dans la base de la cheminée, il est impératif de laisser libres les entrées d'air de convection d'une section de 400 cm² sauf prescription spécifiée sur le plan de la cheminée :

- soit par le bûcher ou réserve à bois (respecter un passage d'air lors de la mise en place des bûches).
- Soit par des grilles, situées dans les piliers, le coffrage ou le soubassement.

Dans certains cas, en supplément, les joues latérales en métal perforé disposées de chaque côté de l'insert contribuent à cette convection.

4-2 Circulation d'air de convection (version insert) :

La circulation d'air de convection à l'intérieur de la cheminée est indispensable et doit être la plus grande possible pour éviter une accumulation d'air chaud trop importante.

Dans le cas de certains appareils où l'air de convection participe aussi à l'air de combustion, il faut veiller à aménager un espace libre de tout obstacle jusqu'aux entrées d'air de l'appareil (s'aider d'une gaine flexible incombustible Ø80 mm minimum, s'il y a lieu). Cette disposition est indispensable dans le cas d'une extraction d'air chaud afin de ne pas créer une dépression au niveau des entrées d'air de l'insert, qui pourrait entraîner des fumées dans les pièces desservies.

4-3 Sortie d'air de convection (version insert) :

Les diffuseurs doivent avoir une section minimale réelle de 500 cm², ils ne doivent être, en aucun cas, situés à moins de 30 cm du plafond et doivent être non obturable.

Dans la partie supérieure de la hotte, il sera réalisé un faux-plafond servant de déflecteur en matériau incombustible et d'une bonne tenue mécanique, revêtu avec l'isolant spécial et situé à 30 cm minimum du plafond. La mise en place de ce bouclier thermique évitera les montées en température du plafond et permettra de récupérer un maximum d'air chaud par l'intermédiaire du ou des diffuseurs situés juste au dessous (à fleur de ce bouclier).

Deux grilles de décompressions de hotte (d'une section minimale de 20 cm² chacune) doivent être installées diagonalement opposées (une haute, une basse) pour créer un courant d'air dans la partie supérieure de la hotte et ainsi éviter la mise en pression de celle-ci.

Dans le cas d'une cheminée d'angle, placer l'une des deux grilles en façade (toujours à l'opposé).

4-4 Amenée d'air frais dans la pièce :

Les ventilateurs d'extraction fonctionnant dans la même pièce ou le même espace que l'appareil peuvent poser des problèmes. Lorsque l'admission d'air de la pièce est insuffisante, par exemple : cas d'une habitation équipée d'un système d'extraction mécanique (V.M.C), une amenée d'air supplémentaire propre à la cheminée ou le poêle est obligatoire.

La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et être équipée d'une grille.

La sortie d'amenée d'air (à l'intérieur de la pièce) doit être située directement dans la cheminée, soit le plus près possible de l'appareil et doit être obturable. La section de cette entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 200 cm².

4-5 Conduit de raccordement :

Il doit être de type G (résistant aux feux de cheminées) conforme au DTU 24.1.P1 (NFP 51-201-1).

Les conduits de raccordement desservant des inserts doivent être métalliques. Ils ne doivent pas comporter plus de deux dévoiements, l'angle de ces dévoiements ne devant pas excéder 45° avec la verticale.

4-6 Autres raccordements :

Pour les raccordements, il y aura lieu d'être vigilant sur leur mise en œuvre, le choix des composants, le respect : des spécifications des fabricants, des règles de l'art et de la conformité, suivant la législation en vigueur (DTU 24.1 & DTU 24.2).

Dans le cas d'une extraction mécanique (décentralisation d'air chaud) qui crée une dépression dans la hotte, le raccordement de l'appareil au conduit de fumée doit être suffisamment étanche afin qu'il ne puisse y avoir d'aspiration de fumée dans l'extracteur. La liaison de l'extrémité haute du raccordement avec le conduit existant doit toujours se faire, dans le cas de sections différentes, avec des pentes à 45° mini formant un entonnoir afin d'éviter les accumulations de suies.

Pour les éléments métalliques, se servir des accessoires de liaison spécifiques du fabricant. Les emboîtements pour les tuyaux métalliques simples paroi doivent être de 40 mm lorsqu'ils sont équipés de joints.

4-7 Modérateur de tirage (dans le cas de tirage trop important) :

Il doit être raccordé au conduit de raccordement et installé dans le local où se trouve l'insert (à l'extérieur de la hotte ou à l'intérieur s'il est facilement visible et accessible). Il ne doit pas entraîner l'air chaud de convection de l'insert. Mise en œuvre suivant l'avis technique du modérateur.

5-UTILISATION

5-1 Organe d'utilisation :

Voir croquis N°1 (Paragraphe 8)

Le réglage de l'arrivée d'air dans le foyer se fait à l'aide de la tige située sous la porte de l'appareil. Le réglage se fait comme suit :

- tirette à fond à gauche pour l'allumage
- tirette à fond à droite pour l'allure réduite
- tirette en position intermédiaire pour l'allure normale.

5-2 Avant l'emploi de votre appareil :

Il y a lieu de respecter un temps de séchage de 4 semaines, afin que l'humidité, emmagasinée dans certaines parties de la mise en œuvre s'évapore (raccordement, conduit de cheminée, assemblage pierres, hottes, etc.).

Ce délai écoulé, vous pourrez procéder au premier allumage en chargeant modérément en bois et en réduisant l'ouverture du registre d'arrivée d'air, pour limiter l'intensité du feu ; ce qui permettra une montée en température progressive de l'ensemble insert et éléments façonnés, pour éviter les dilatations rapides et les chocs thermiques. Effectuer ces petites flambées sur 10 jours pour parachever le séchage de l'ouvrage.

Pendant les premières utilisations, une odeur peut émaner de l'appareil, provoquée par un éventuel excédent de peinture, il faudra réaliser après le temps de séchage, quelques feux soutenus pour les supprimer.

5-3 Combustibles :

L'appareil est conçu pour fonctionner avec du bois. Interdiction d'utiliser du charbon ou autre combustible similaire.

Préférer le bois dur au bois tendre (chêne, hêtre, charme, châtaignier, etc.) très sec, 20 % d'humidité maximum, ce qui correspond à un bois stocké sous abri pendant 18 à 24 mois ; l'emploi de bois avec un taux d'humidité trop important entraînera une mauvaise combustion en encrassant prématurément l'appareil, la vitre et le conduit risquant à terme de provoquer des feux de cheminée.

Ne pas brûler de déchets ménagers, matières plastiques (bouteilles) ou dérivés, caoutchouc, produits gras (chiffon imbibés d'huile,...) etc. qui polluent l'environnement et provoquent des risques de feu de cheminée par encrassement du conduit.

5-4 Allumage :

Pour bien démarre un feu : éviter les feuilles de papier glacé, étaler du papier journal froissé ou de la paille sur la sole foyère, placer dessus des brindilles puis des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement, puis des branches ou du bois fendu de section plus importante,

équivalente à 3 cm de diamètre environ. Enflammer le papier, fermer la porte de l'insert, ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Ensuite, lorsque le feu est bien pris, procéder au chargement.

Ne jamais allumer votre feu avec de l'essence, de l'alcool, etc.

Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille.

IMPORTANT : nous vous conseillons de bien laisser enflammer la charge de combustible notamment lors de mauvaises conditions de tirage. Le fonctionnement de l'insert est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant, par exemple, lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage).

5-5 Réglage d'admission d'air :

Voir croquis N°2 (Paragraphe 8)

Votre appareil est pourvu :

- d'un réglage d'admission d'air de démarrage, situé sur le bas de la chambre de combustion, en agissant directement sur la braise.
- d'une admission d'air secondaire située sur le milieu de la chambre de combustion (arrière), sur le haut du corps (avant) et le chenet, cet air est injecté à l'intérieur du poêle pour assurer la post-combustion des gaz.

5-6 Chargement – Puissance :

La puissance calorifique dégagée de l'insert est tributaire principalement du chargement en bois. Suivant l'essence et l'humidité du bois, une bûche de 50 cm de long,

- de diamètre 6 cm pèse environ 1 kg,
- de diamètre 10 cm pèse environ 3 kg,
- de diamètre 15 cm pèse environ 7 kg.

Pour un chauffage soutenu, utiliser des bûches de petit diamètre en grand nombre (ex. 6 à 8 bûches de 6 cm de diamètre sur un bon lit de braises). Pour un chauffage plus long, utiliser des bûches de gros diamètre (ex. 3 bûches de 13 à 15 cm de diamètre sur un lit de braises moyen).

NOTA : le fonctionnement normal est tributaire du lit de braises ; empêcher qu'il ne disparaisse complètement en fin de combustion, afin d'éviter les reprises difficiles qui favorisent le bistrage de la vitre. Relancer avec du petit bois s'il y a lieu.

5-7 Précautions au rechargement :

Lors de l'ouverture de la porte, entrouvrir légèrement en observant un temps d'arrêt puis ouvrir lentement. Cette précaution vous évitera le désagrément d'un refoulement éventuel.

5-8 Avertissement :

Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.

La ou les vitres peuvent atteindre des températures élevées en dégageant, par rayonnement, une source de chaleur importante ; nous vous conseillons de ne pas placer à proximité des meubles ou objets y étant sensibles (distance de 150 cm minimum). Attention aux risques de brûlures, notamment pour les enfants en bas âge.

Si votre cheminée est équipée d'une ou deux réserves de bois, il y aura lieu de ne pas les obstruer (ex. par une porte, par un stockage excessif de bois, etc.) afin de laisser le libre passage de l'air servant à la convection. De même, ne pas y loger des matières facilement inflammables (ex. papier, boîtes d'allumettes, etc.).

Attention : En cas de feu de cheminée, fermer : les registres d'arrivée d'air, la porte de l'insert et appeler les pompiers.

Les poignées sont chaudes pendant le fonctionnement. Utiliser le gant (si fourni).

Ce gant ne doit être utilisé que pour manœuvrer la poignée. Il n'est pas adapté pour la manipulation d'objets en ignition. Il n'est pas étanche aux liquides. Ne pas utiliser contre les risques chimiques.

Veiller à déposer le gant après chaque utilisation dans un endroit dépourvu de résidus de combustion (cendres) et non chaud.

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces. Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

Conseils en cas de fonctionnement anormal :

Prendre toutes les précautions en cas d'utilisation d'appareil comme par exemple une hotte aspirante mettant en dépression l'habitation qui peuvent perturber le fonctionnement de l'insert.

Dégagement de fumées à l'ouverture de la porte.	<ul style="list-style-type: none">- voir ci-dessus « précautions au rechargement ».- vérifier si l'arrivée d'air frais dans la pièce est suffisante (ouvrir une porte ou une fenêtre pour vérifier).- faire vérifier votre cheminée (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et de l'insert).
Peu de chauffage, le feu couve ou s'éteint.	<ul style="list-style-type: none">- recharger sur un bon lit de braises, relancer avec du petit bois, s'il le faut.- utiliser du bois plus sec (15 à 20 % d'humidité).- faire vérifier votre cheminée (dépression étanchéité du conduit, du raccordement et de l'insert).
Peu de chauffage mais le feu s'emballe.	<ul style="list-style-type: none">- vérifier l'étanchéité de l'insert.- charger de préférence avec des grosses bûches.- faire vérifier le tirage de votre cheminée (pose du réducteur de tirage en souche ou pose d'un modérateur de tirage).
La vitre se salit très vite.	<ul style="list-style-type: none">- utiliser un bois plus sec.- éviter les allures ralenties trop fréquentes.

NOTA : le fonctionnement de l'insert est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant par exemple lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage).

6-ENTRETIEN

Deux ramonages mécaniques à effectuer par an (ramonages par un professionnel), dont un pendant la saison de chauffe lors desquels sera contrôlé le raccordement et le conduit de cheminée pour vous assurer du bon état de l'ensemble. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Les différents éléments constituant l'appareil et l'étanchéité doivent être vérifiés ; si nécessaire, il y aura lieu de procéder au remplacement des joints de porte.

Dans le cas d'anomalies, il est interdit d'utiliser votre appareil. Il y aura lieu de procéder à la réparation avant toute remise en marche. Faire contrôler votre installation par un professionnel.

La période de chauffe terminée, procéder au nettoyage de tous les éléments intérieurs en fonte de votre appareil, gratter les éventuels agglomérats de goudron et brosser toutes les parties ; pour vous faciliter la tâche, déposer tous les éléments amovibles (grille foyère, chenet, déflecteur,...). Puis après ce dégrasage, frotter tous les éléments en fonte avec une pâte appropriée ; cette opération redonnera l'éclat à votre appareil et le préservera de la rouille (renouveler l'opération si nécessaire).

Nous vous conseillons également, pendant cette période, de laisser les arrivées d'air ouvertes pour permettre une circulation d'air dans l'appareil et dans le conduit. A ce sujet, une attention toute particulière sera apportée pour les inserts qui fonctionnent d'une façon discontinue (résidence secondaire). En effet, cette utilisation perpétue les phénomènes de condensation, qui accélèrent le phénomène d'oxydation.

Pour les appareils munis de grilles perforées sur une partie de leur contour, les nettoyer en passant l'aspirateur afin de dégager les perforations d'éventuelles poussières qui nuiraient à la circulation d'air de convection.

Vider régulièrement le cendrier pour éviter une accumulation de cendres qui pourrait obstruer la grille foyère et l'endommager. Attention aux braises incandescentes jetées négligemment : elles peuvent enflammer tout matériau combustible.

Nettoyage de la vitre : lorsque la vitre est froide, la frotter avec une éponge humide ou mieux, un chiffon imbibé d'un produit d'entretien à base de soude caustique. Suivre les instructions et les précautions d'emploi des notices des différents produits.

Pour les appareils munis d'accessoires ou d'une façade laitonée, une légère décoloration, plus ou moins importante, peut apparaître, en fonction des températures lors de l'utilisation.

En période de non utilisation, le laiton peut ternir également par l'oxydation naturelle.

A ce titre, il y aura lieu d'entretenir régulièrement ces pièces de temps en temps avec un produit d'entretien spécifique pour cuivre laiton ; éviter de les tâcher avec les produits de nettoyage pour vitres.

Mise en garde particulière concernant la porte foyer :

Nos portes sont équipées sur leurs axes de vis pointeau ou de rondelles freins.

ATTENTION :

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**
- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LE GANT (si fourni).**
- **LE GANT NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR MANŒVRER LA POIGNÉE. IL N'EST PAS ADAPTÉ POUR LA MANIPULATION D'OBJETS EN IGNITION. IL N'EST PAS ÉTANCHE AUX LIQUIDES. NE PAS UTILISER CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES.**
- **VEILLER À DÉPOSER VOTRE GANT APRÈS CHAQUE UTILISATION À UN ENDROIT DÉPOURVU DE RESIDUS DE COMBUSTION (Cendres) ET NON CHAUD.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces. Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

Entretien de la fonte et de l'acier

Tout poêle acier ou fonte nécessite un minimum d'entretien, après chaque hiver, pendant la saison chaude, afin de préserver sa tenue dans le temps. En effet, lorsqu'un poêle fonctionne, il n'y a aucune possibilité d'oxydation des pièces constituant l'appareil. Elle n'a lieu que pendant un arrêt prolongé.

Les pièces fonte s'entretiennent régulièrement à l'aide de pâte à fourneau noire (réf 0013). Celle-ci s'applique à froid, tel un cirage et nécessité, dès qu'elle est sèche, un lustrage avec un chiffon doux.

De la peinture haute température (réf 0004) aérosol peut aussi être utilisée pour obtenir une finition plus nette sur les parties extérieures du poêle. Veiller, avant l'application de la peinture, à enlever toute trace d'oxydation à l'aide d'une toile émeri de faible grain.

Les poêles tout fonte avec une finition extérieure émaillée nécessitent l'entretien intérieur du foyer.

L'entretien est d'autant plus indispensable dans le cas d'appareils installés dans des maisons occupées occasionnellement.

Tous nos produits d'entretien sont répertoriés dans notre catalogue général (pâte à fourneaux, peinture, nettoyage des vitres, produits de ramonage, etc.). Vous pouvez vous les procurer par l'intermédiaire de nos revendeurs.

Mise en garde particulière concernant la porte foyer :

Nos portes sont équipées sur leurs axes de vis pointeau ou de rondelles freins.

ATTENTION : Lors du démontage éventuel de la porte par votre installateur (remplacement de la vitre,...) il est important de replacer sur les axes de cette porte des rondelles freins (neuves) et/ou les vis pointeau d'origine.

7-PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN SA.

Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

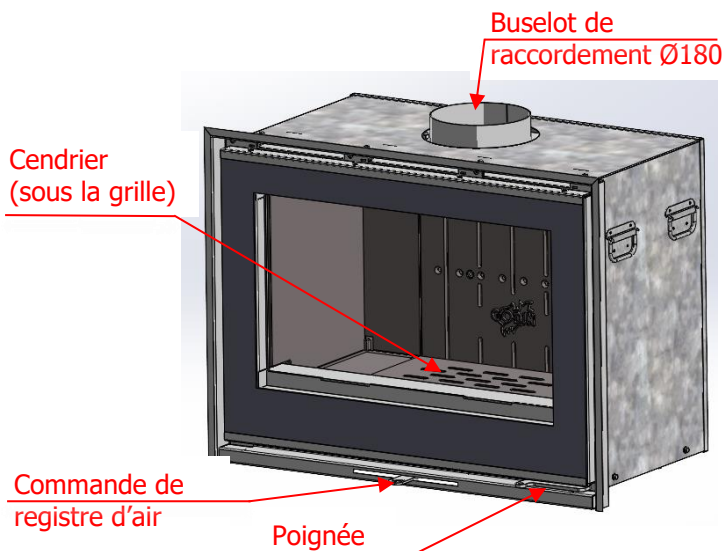
RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.

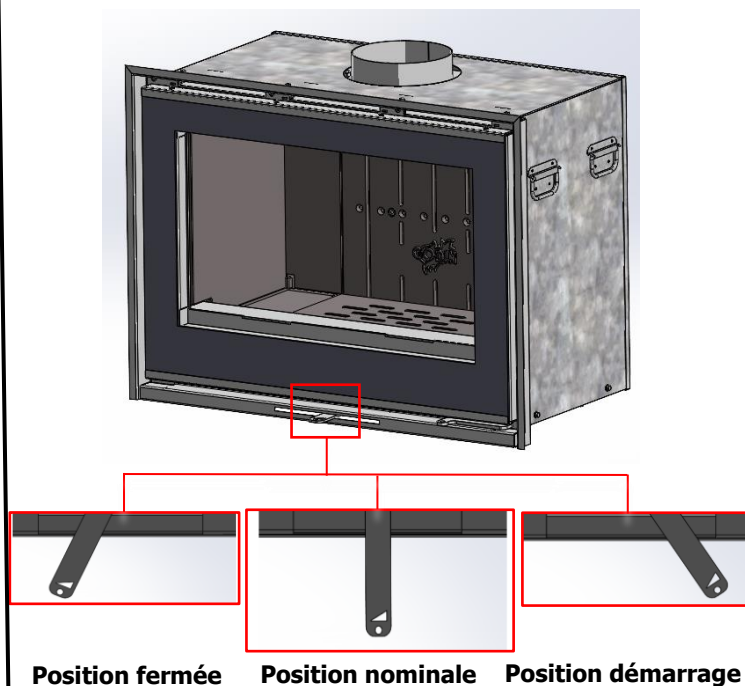
Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la société GODIN SA se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

8-SCHMAS D'UTILISATION / MONTAGE

CROQUIS N°1
ORGANES D'UTILISATION

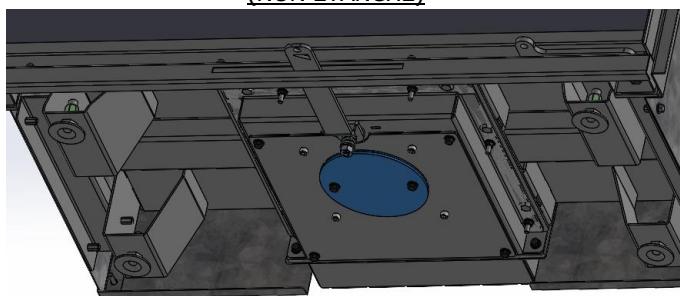


CROQUIS N°2
COMMANDE DE REGISTRE

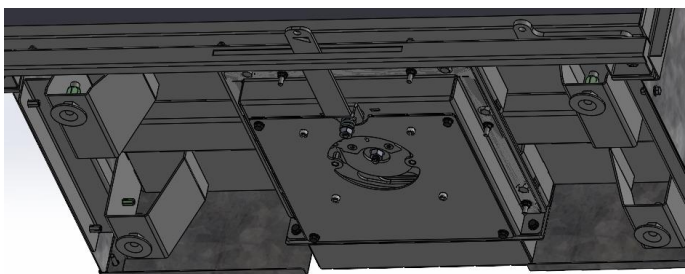


8-1 En cas d'arrivée d'air inférieure :

ARRIVEE D'AIR INFÉRIEURE
(NON ETANCHE)

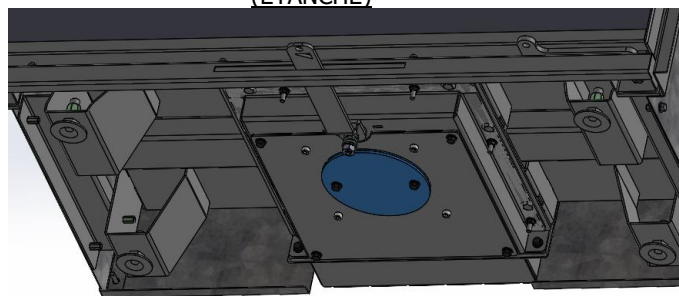


A1 – Si le tampon est présent, retirer le tampon et le joint inférieur.

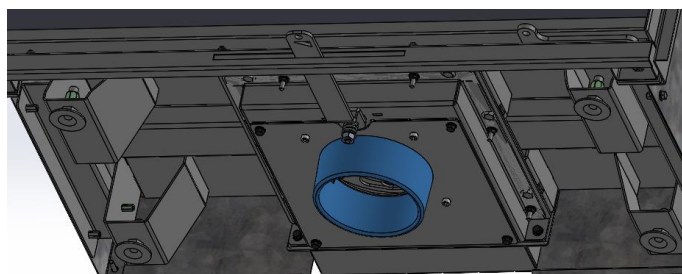


A2 - Laisser l'entrée d'air libre et un dégagement suffisant sous l'appareil pour une bonne circulation de l'air.

ARRIVEE D'AIR INFÉRIEURE
(ETANCHE)



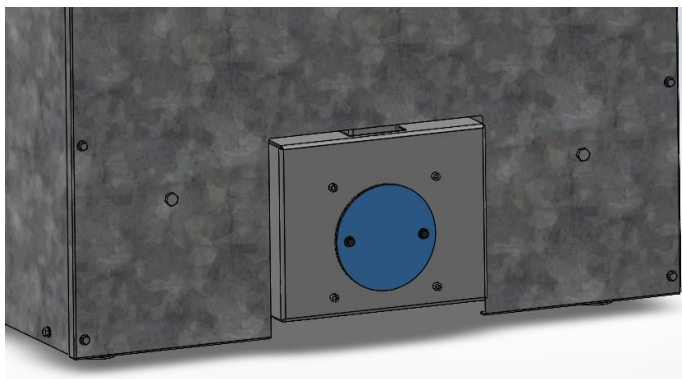
B1 - Si le tampon est présent, retirer le tampon et le joint inférieur.



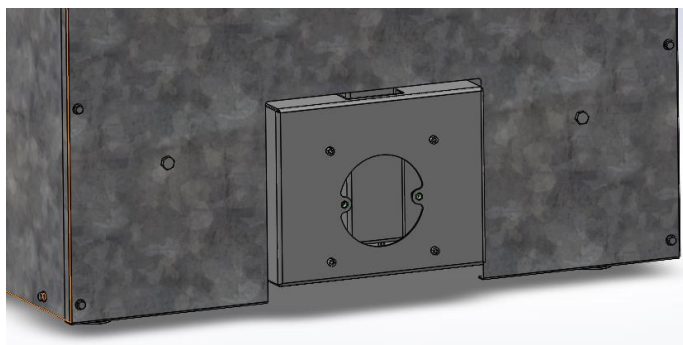
B2 - Fixer le buselot et raccorder avec une gaine d'air Ø125.

Attention : s'assurer que l'arrivée d'air arrière soit obturée par le tampon 023879

ARRIVEE D'AIR ARRIERE (NON ETANCHE)

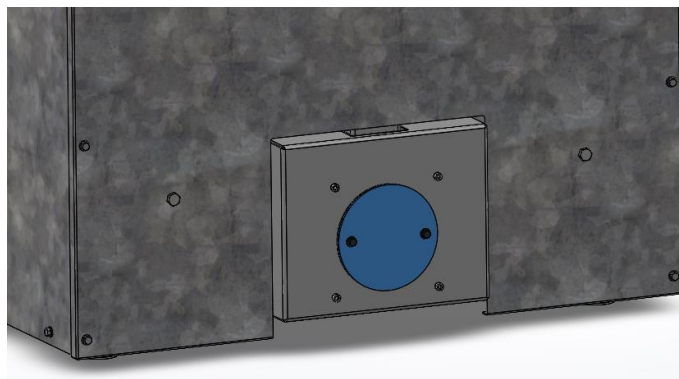


C1 - Retirer le tampon et le joint arrière.

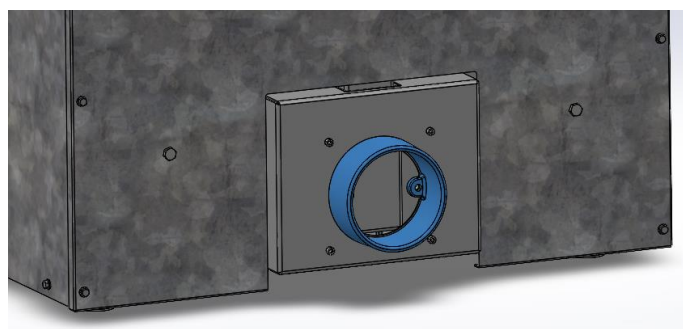


C2 - Laisser l'entrée d'air libre et un dégagement suffisant derrière l'appareil pour une bonne circulation de l'air.

ARRIVEE D'AIR ARRIERE (ETANCHE)



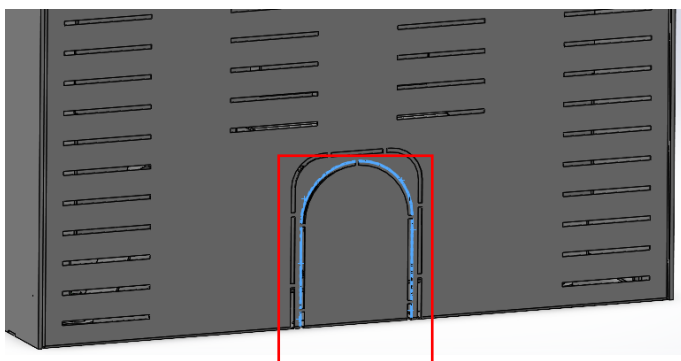
D1 - Retirer le tampon et le joint arrière.



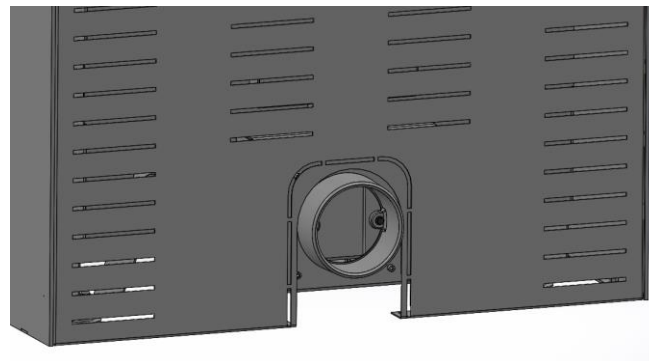
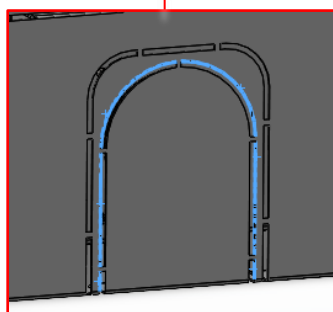
D2 - Fixer le buselot et raccorder avec une gaine d'air Ø125.

Attention : s'assurer que l'arrivée d'air inférieure soit obturée par le tampon 023879

ARRIVEE D'AIR ARRIERE avec CARTER (ETANCHE)



E1 - Couper les attaches à l'aide d'une pince coupante et retirer l'obturateur.

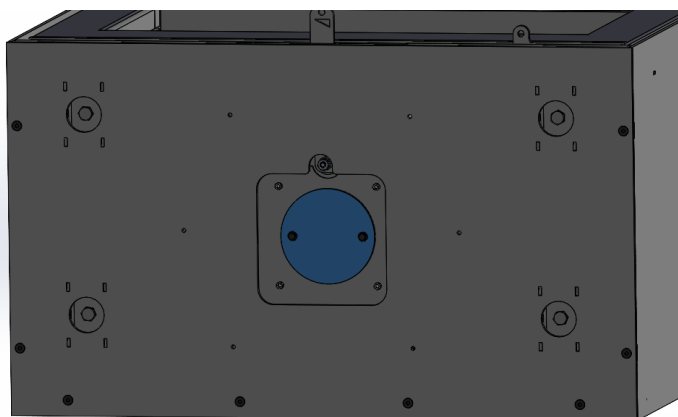


E2 - Effectuer les opérations D1 & D2 pour la mise en place du buselot.

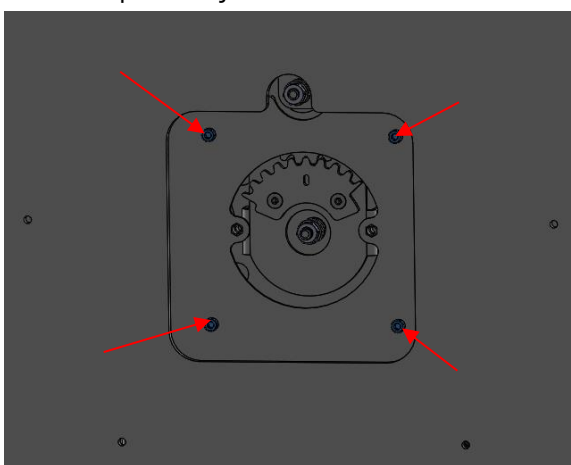
Attention : s'assurer que l'arrivée d'air inférieure soit obturée par le tampon 023879

8-3 En cas d'utilisation d'un moteur AAF (option):

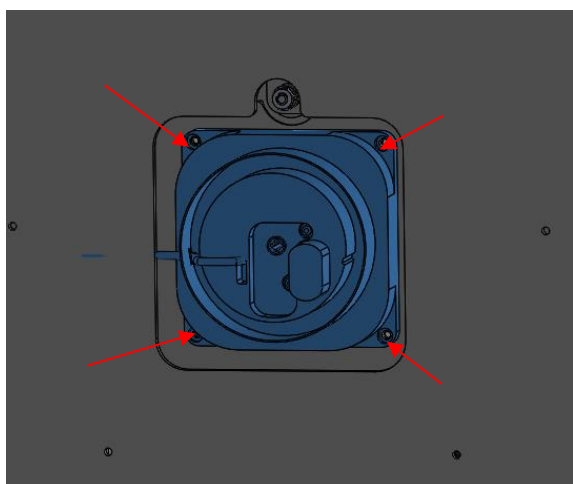
ARRIVEE D'AIR INFERIEUR AVEC MOTEUR AAF (ETANCHE)



F1 - Si le tampon est présent, retirer le tampon et le joint inférieur.



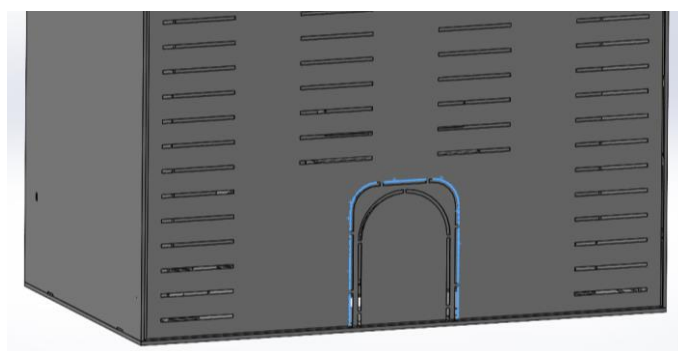
F2 - Retirer les 4 vis.



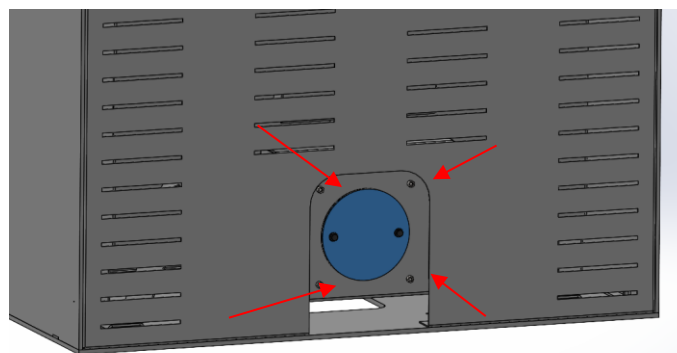
F3 - Mettre en place le moteur AAF et le fixer avec les 4 vis et raccorder avec une gaine d'air Ø125.

Attention : s'assurer que l'arrivée d'air arrière soit obturée par le tampon 023879

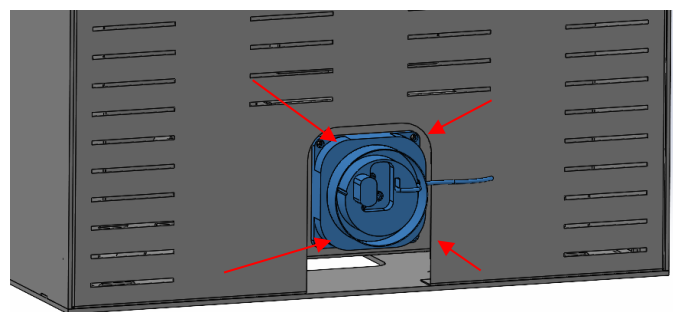
ARRIVEE D'AIR ARRIERE AVEC MOTEUR AAF (ETANCHE)



G1 - Couper les attaches à l'aide d'une pince coupante et retirer l'obturateur.



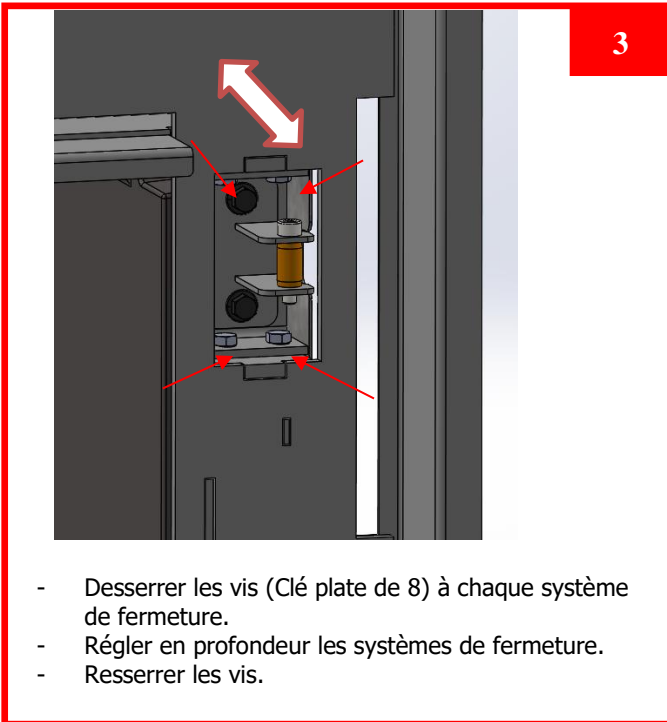
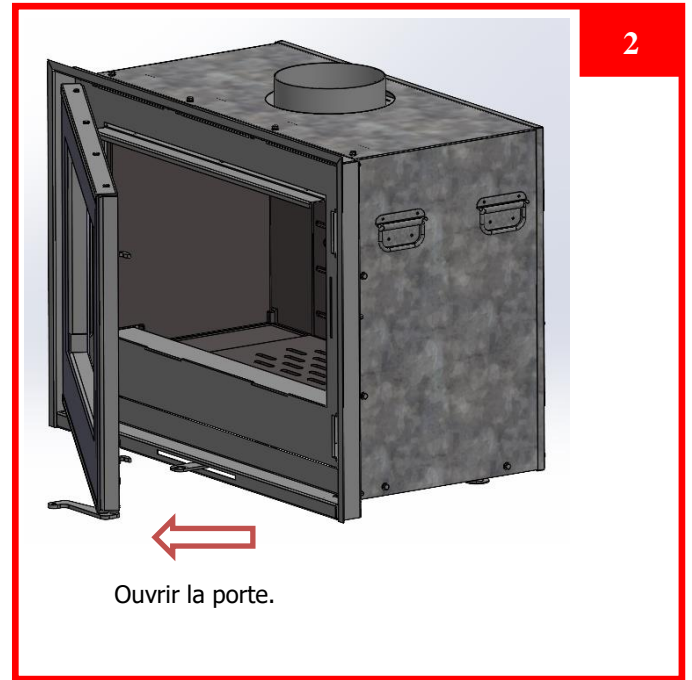
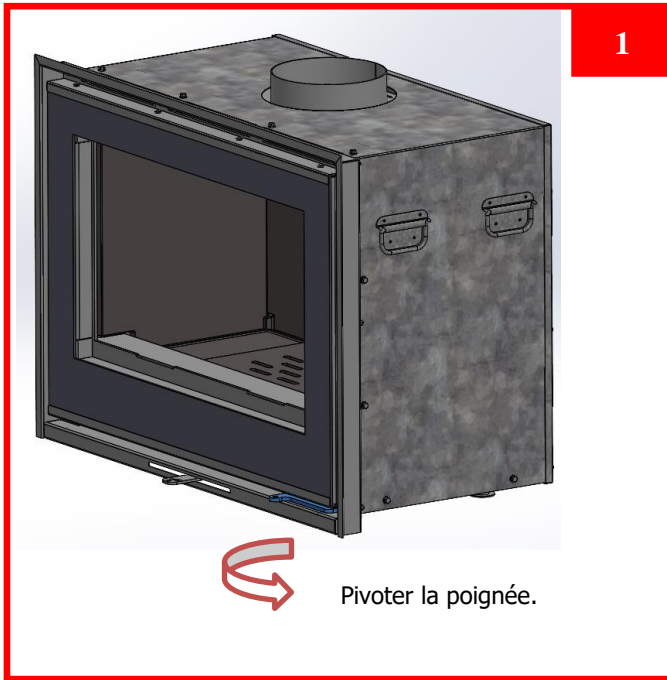
G2 - Retirer le tampon, le joint arrière et les 4 vis.



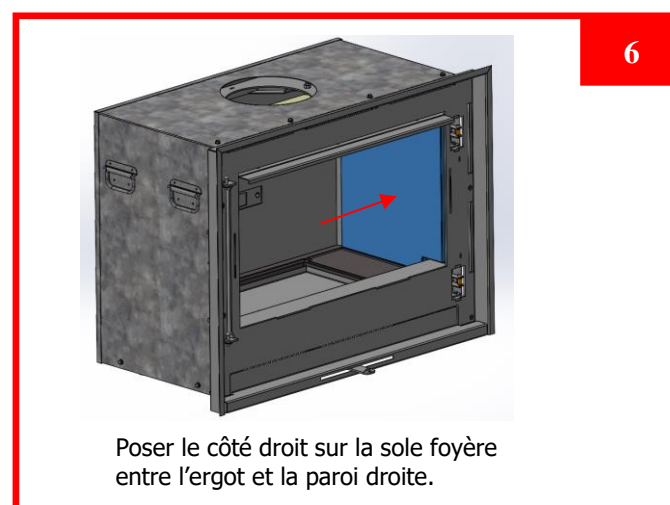
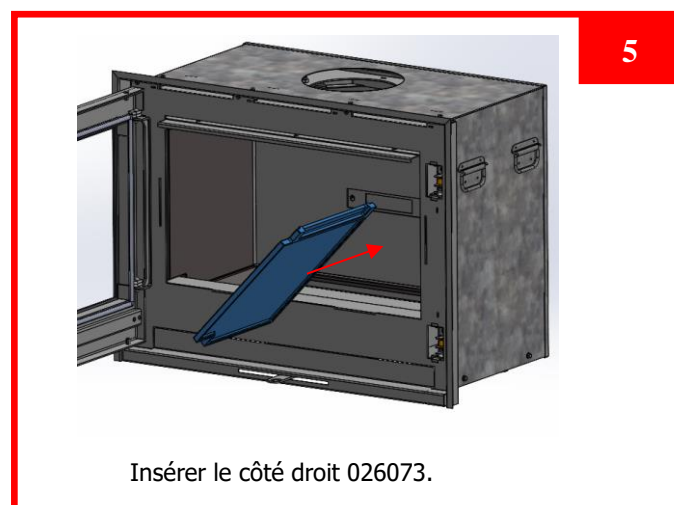
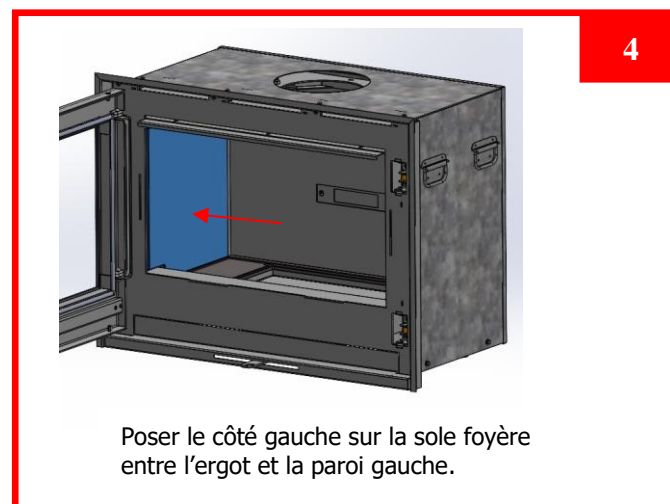
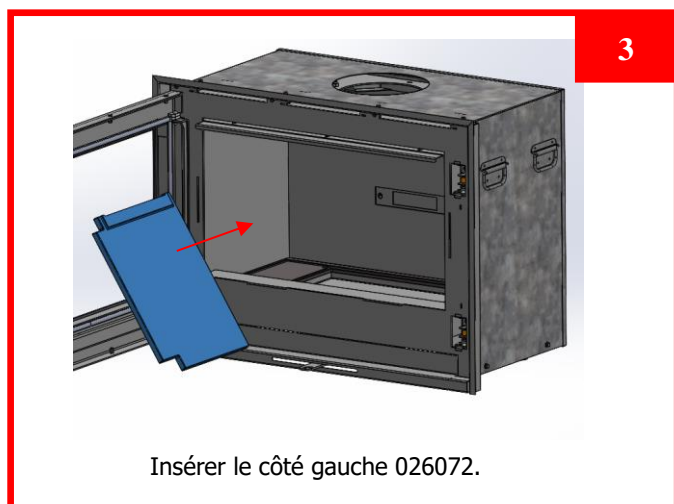
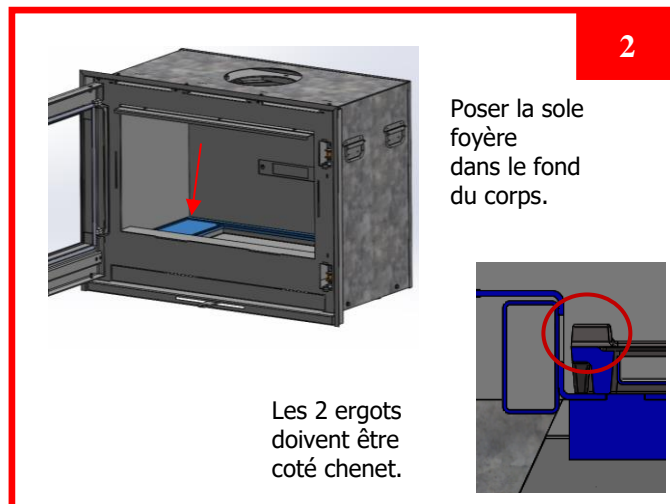
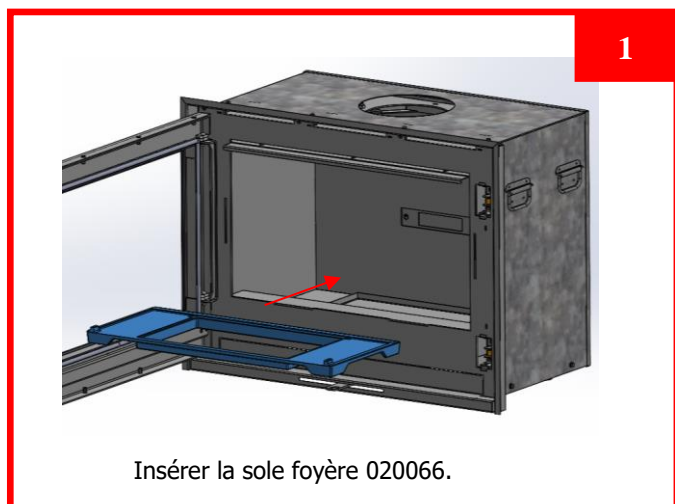
G3 - Mettre en place le moteur AAF et le fixer avec les 4 vis et raccorder avec une gaine d'air Ø125.

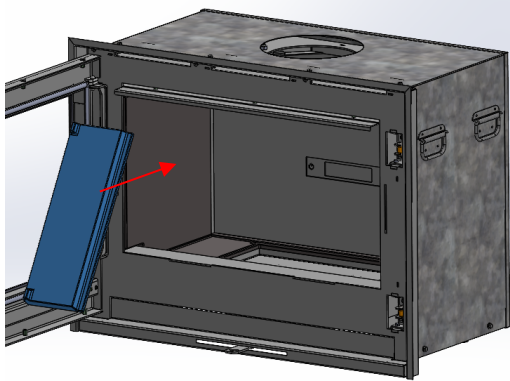
Attention : s'assurer que l'arrivée d'air inférieure soit obturée par le tampon 023879

8-4 Réglage fermeture porte :



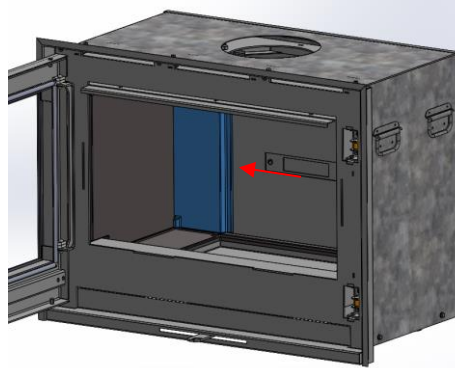
Certains éléments ne sont pas affichés pour une plus grande visibilité.





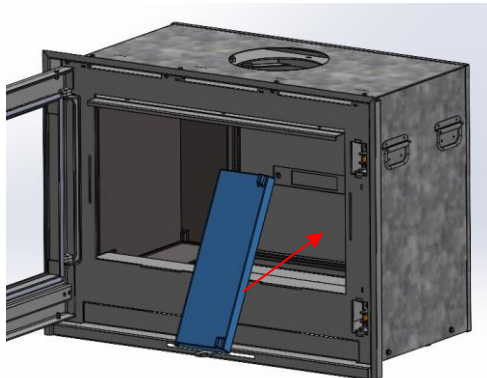
7

Insérer le décor fond 026071 à gauche.



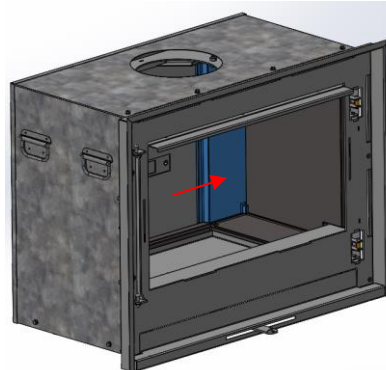
8

Plaquer la pièce 026071 dans le fond de l'appareil et la glisser entre le fond et le côté gauche.



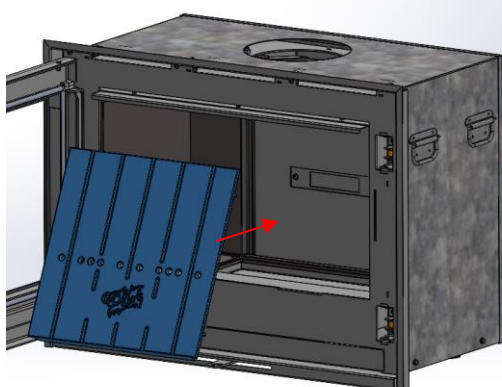
9

Insérer le décor fond 026071 à droite.



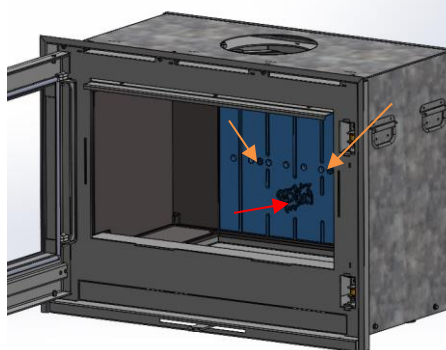
10

Plaquer la pièce 026071 dans le fond de l'appareil et la glisser entre le fond et le côté droit.



11

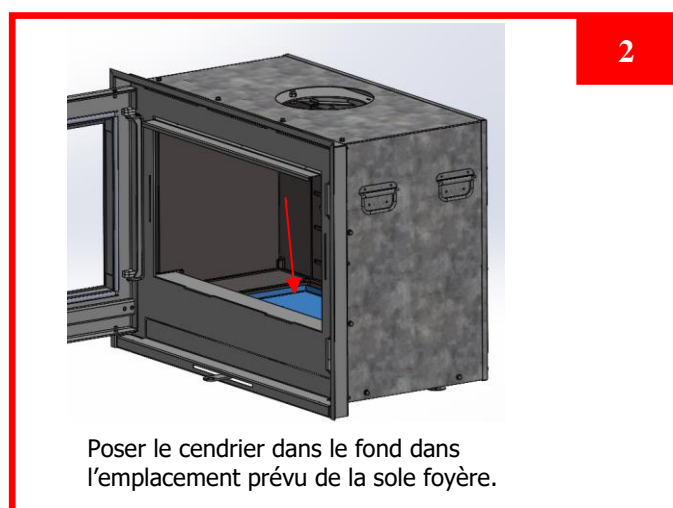
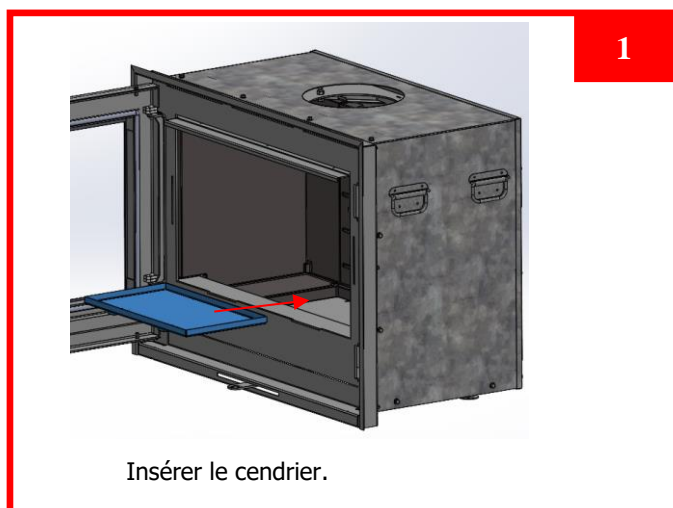
Insérer la plaque décor 026082.



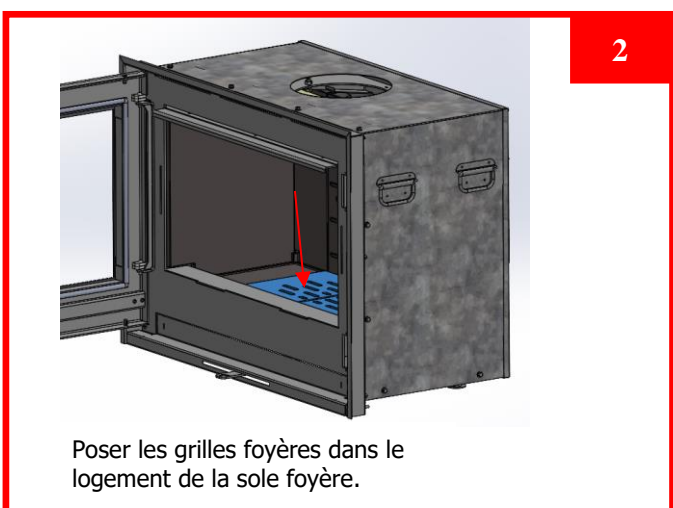
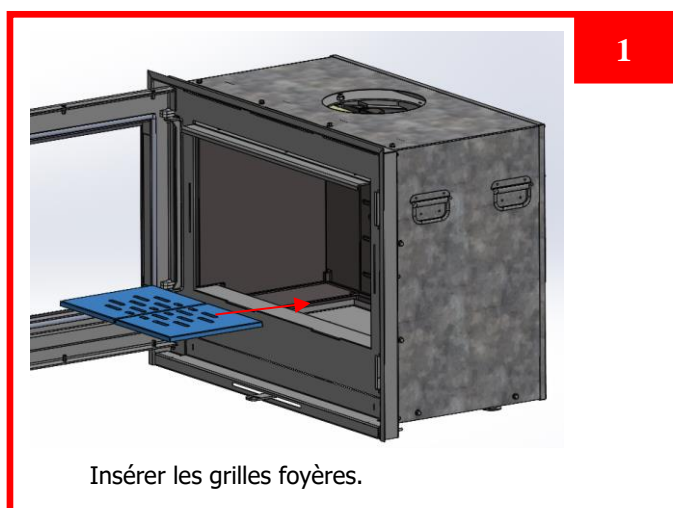
12

Plaquer la plaque décor dans le fond de l'appareil et la fixer avec 2 vis FHC M6x45.

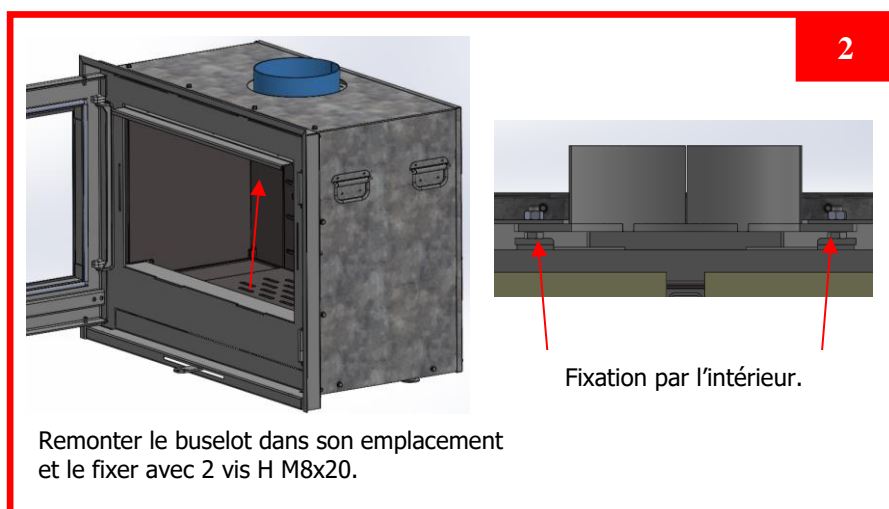
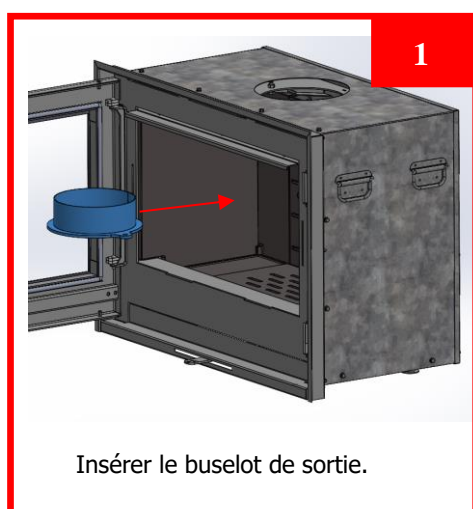
8-6 Mise en place cendrier (Réf S14032) :



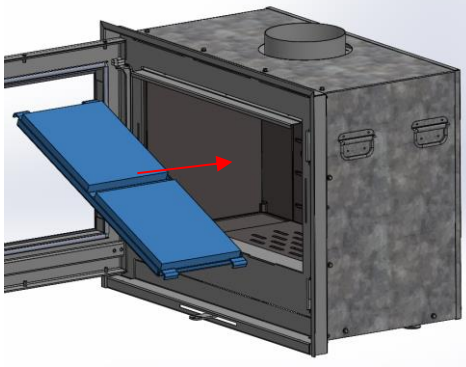
8-7 Mise en place des grilles foyères (Réf 026067) :



8-8 Mise en place du buselot de sortie (Réf S13949) :

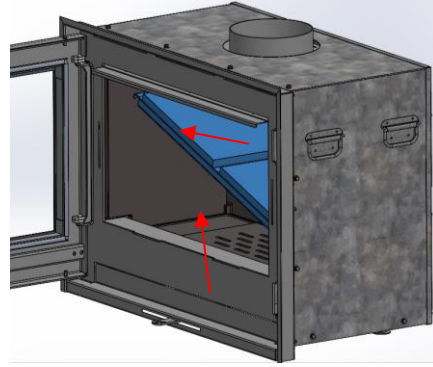


8-9 Mise en place du déflecteur (Réf S13817) :



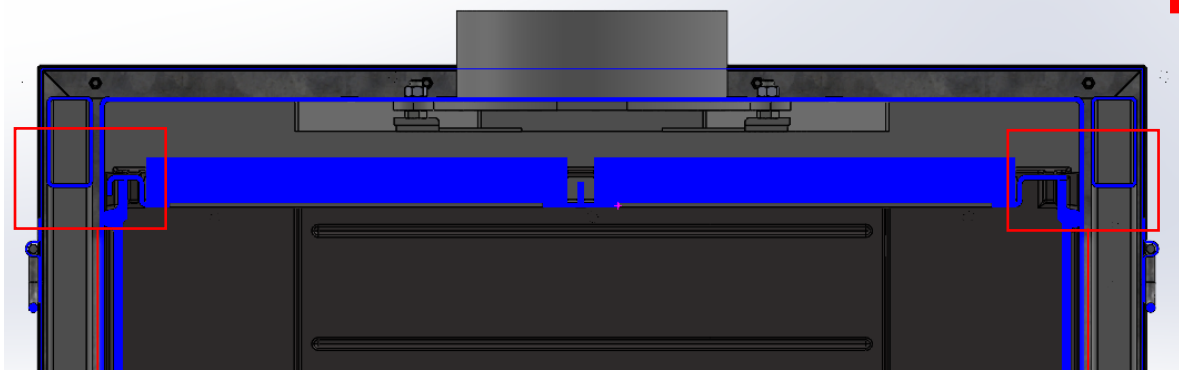
1

Insérer le déflecteur.

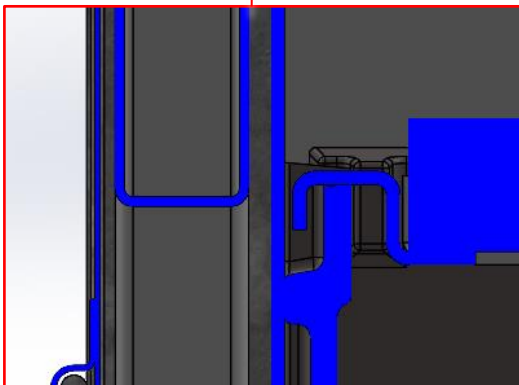


2

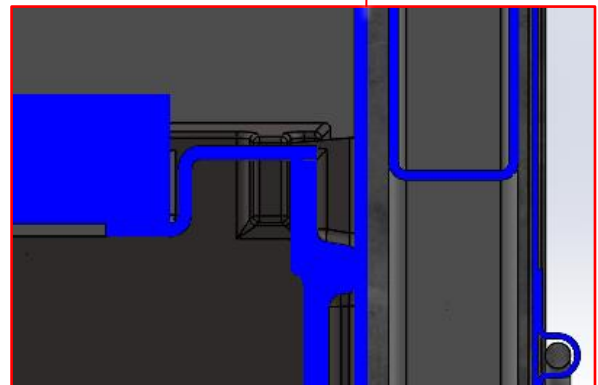
Remonter le déflecteur.
Le faire glisser au maximum sur la gauche.
Remonter la partie gauche du déflecteur.
Faire poser le déflecteur sur les 2 cotés.



3



Accroche du déflecteur côté gauche.

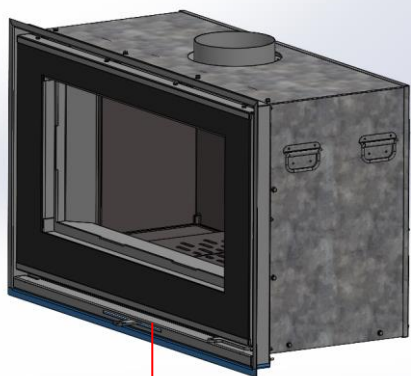


Accroche du déflecteur côté droit.

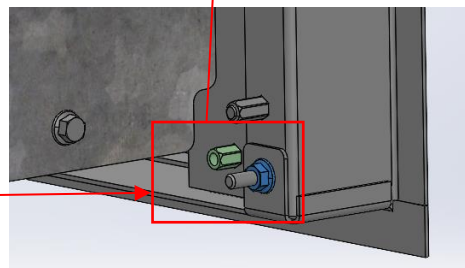
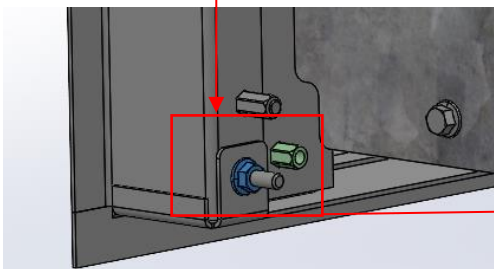
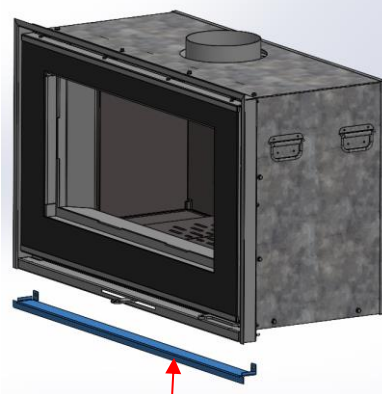
Nota : Pour le démontage du déflecteur (dans le cas du ramonage par exemple), procéder de manière inverse.

ATTENTION : Veillez à plaquer le déflecteur vers le fond lors du remontage de celui-ci.

8-10 Démontage du 4ème coté (version insert)

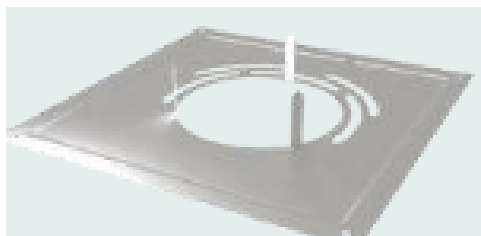


Pour le démontage du 4ème coté du cadre, dévisser les 2 écrous HM5, puis retirer le profil inférieur.



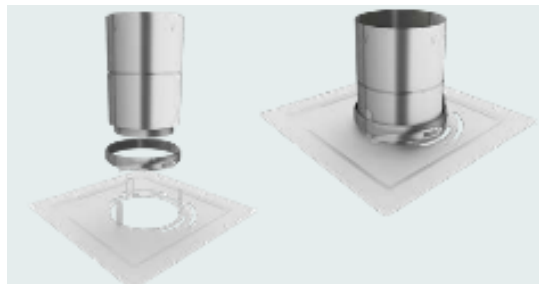
8-11 Raccordement au plafond (version poêle)

1



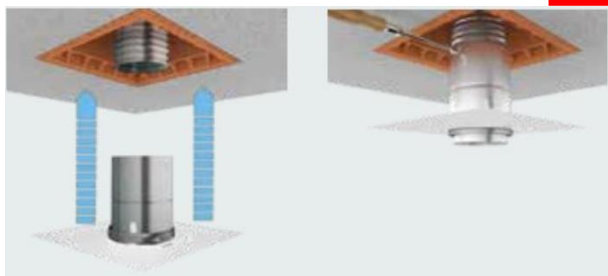
Redresser les languettes.
Attention au sens de montage de la plaque (rebord vers le haut).

2



Positionner le raccord poêle tubage sur la plaque.
Serrer le collier sur les languettes pour maintenir le raccord.
Replier les languettes à 45° sur le collier.

3



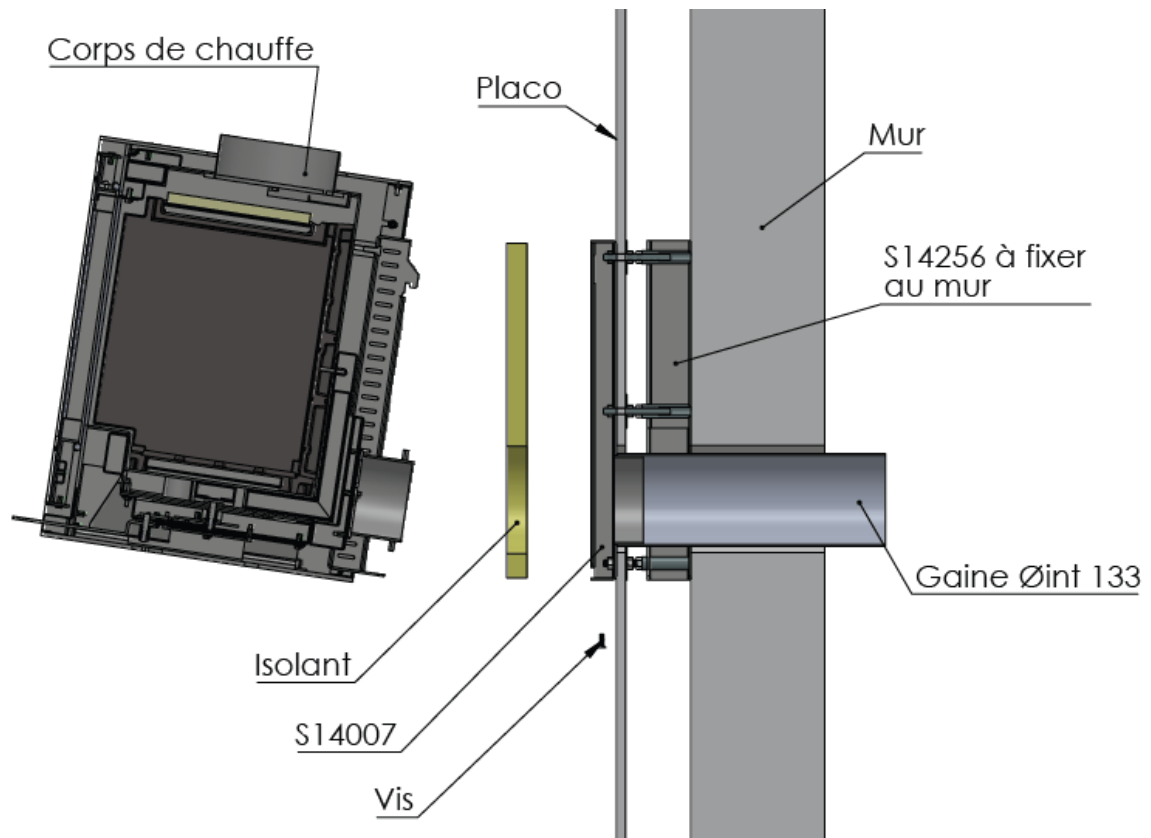
Amener au plafond le raccord monté sur la plaque et positionner l'ensemble sur le flexible.
Maintien du flexible par clips.

4

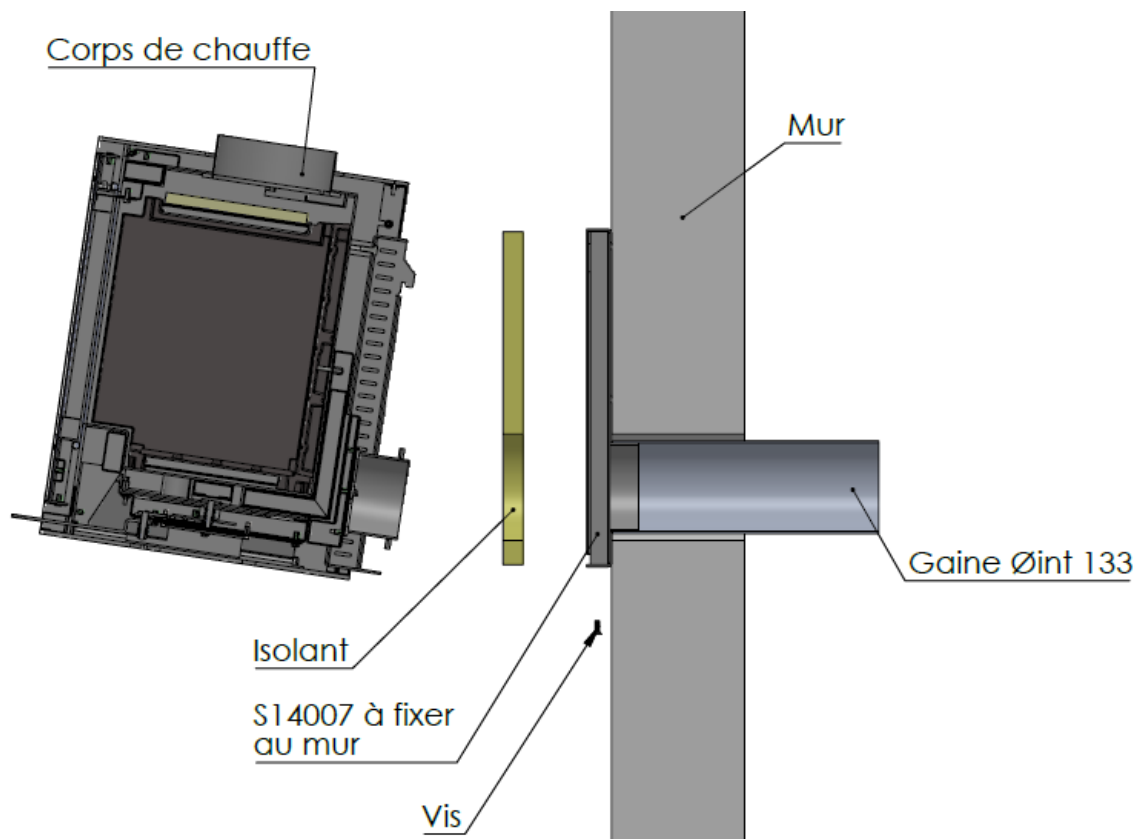


Repousser l'ensemble au plafond et visser la plaque.

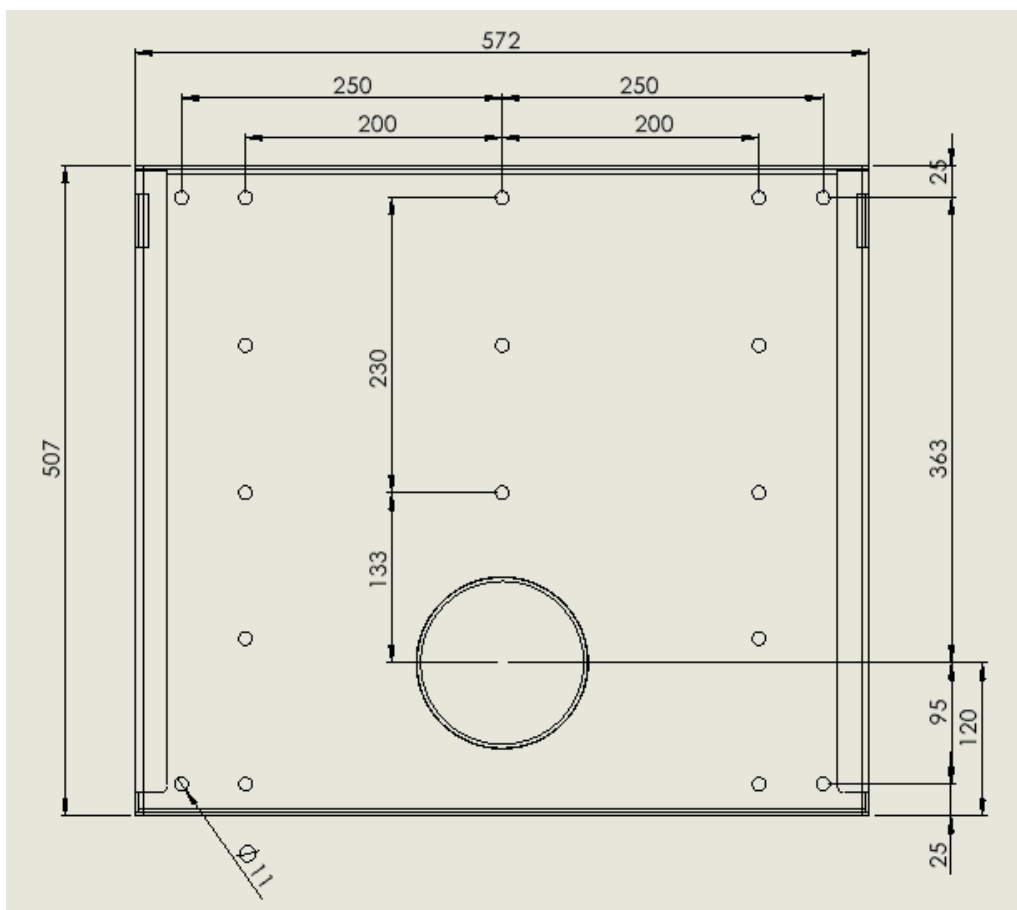
MUR AVEC ISOLATION



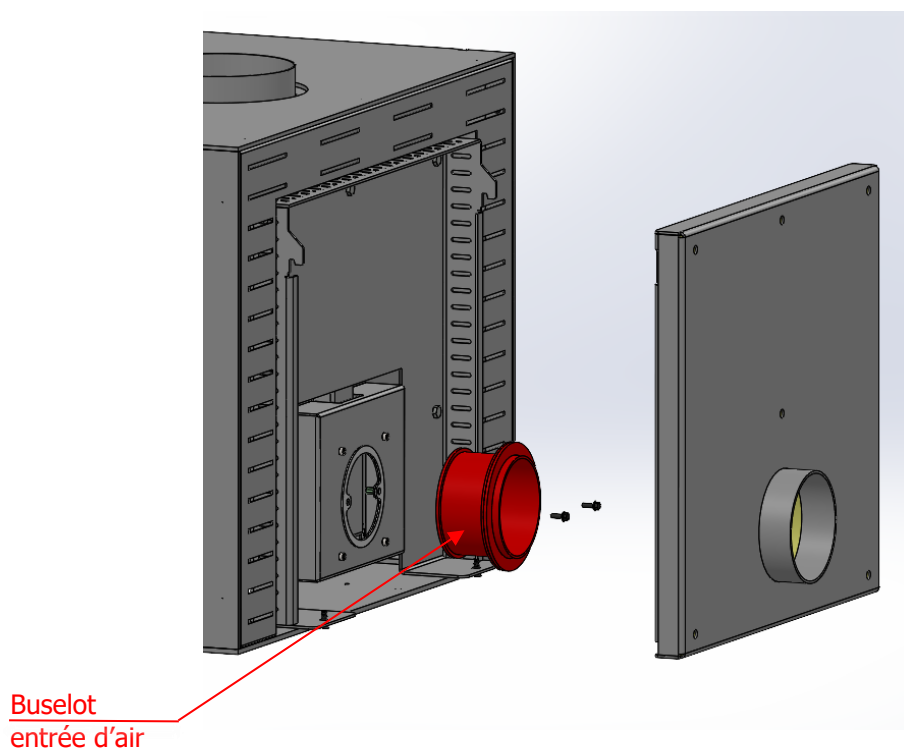
MUR SANS ISOLATION



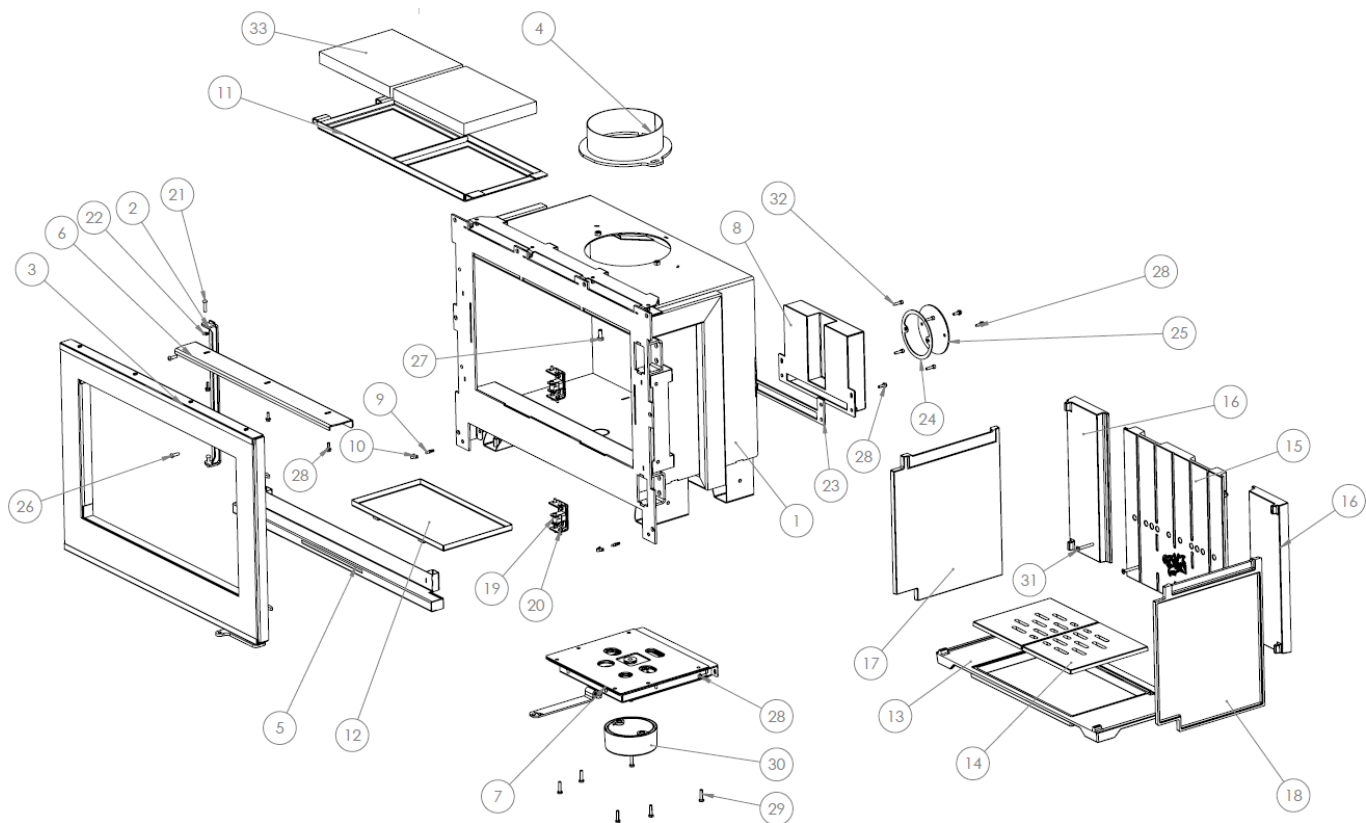
Détail perçage support S14007



ATTENTION : en cas de non-raccordement à l'air extérieur, il est impératif d'enlever le buselot d'entrée d'air



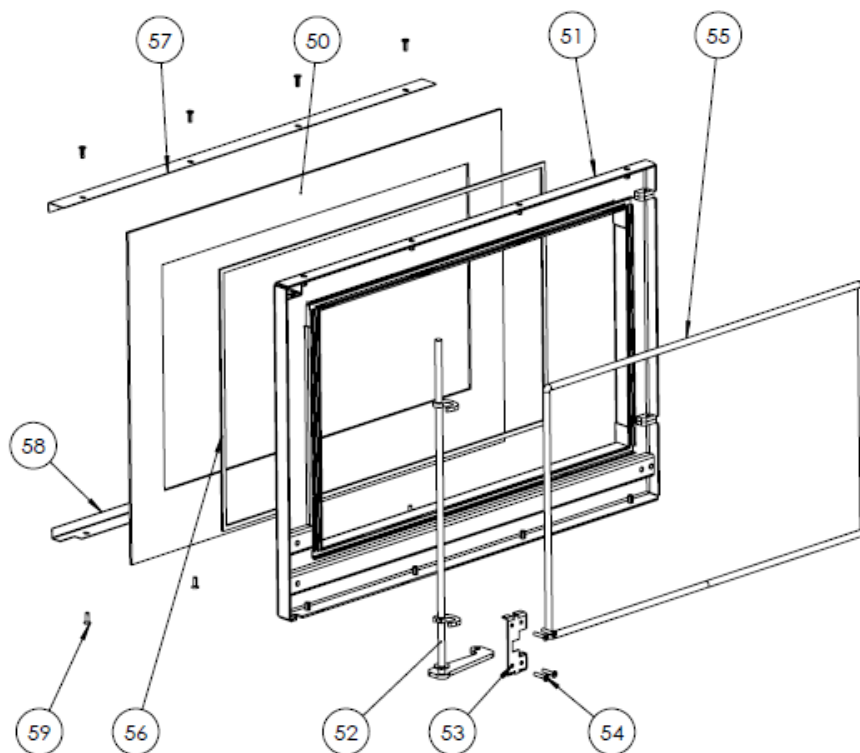
Vue éclatée
corps de chauffe HURIEL 80 A11282



Repère	QTE	Désignation	Référence
1	1	Corps foyer 800	S13908
2	1	Charnière porte	S13794
3	1	Porte	S13474
4	1	Sortie ronde Ø180	S13949
5	1	Bandeau	S14011
6	1	Bavette airwash	026017
7	1	Registre complet	S13923
8	1	Boîte à air arrière	S13926
9	2	Clips Male M5	ACC-000013
10	2	Clips ressort	ACC-000014
11	1	Défecteur	S13817 B
12	1	Cendrier	S14032
13	1	Sole foyère	026066
14	2	Grille foyère	026067 B
15	1	Plaque décor centrale GODIN	026082
16	2	Décor fond gauche	026071

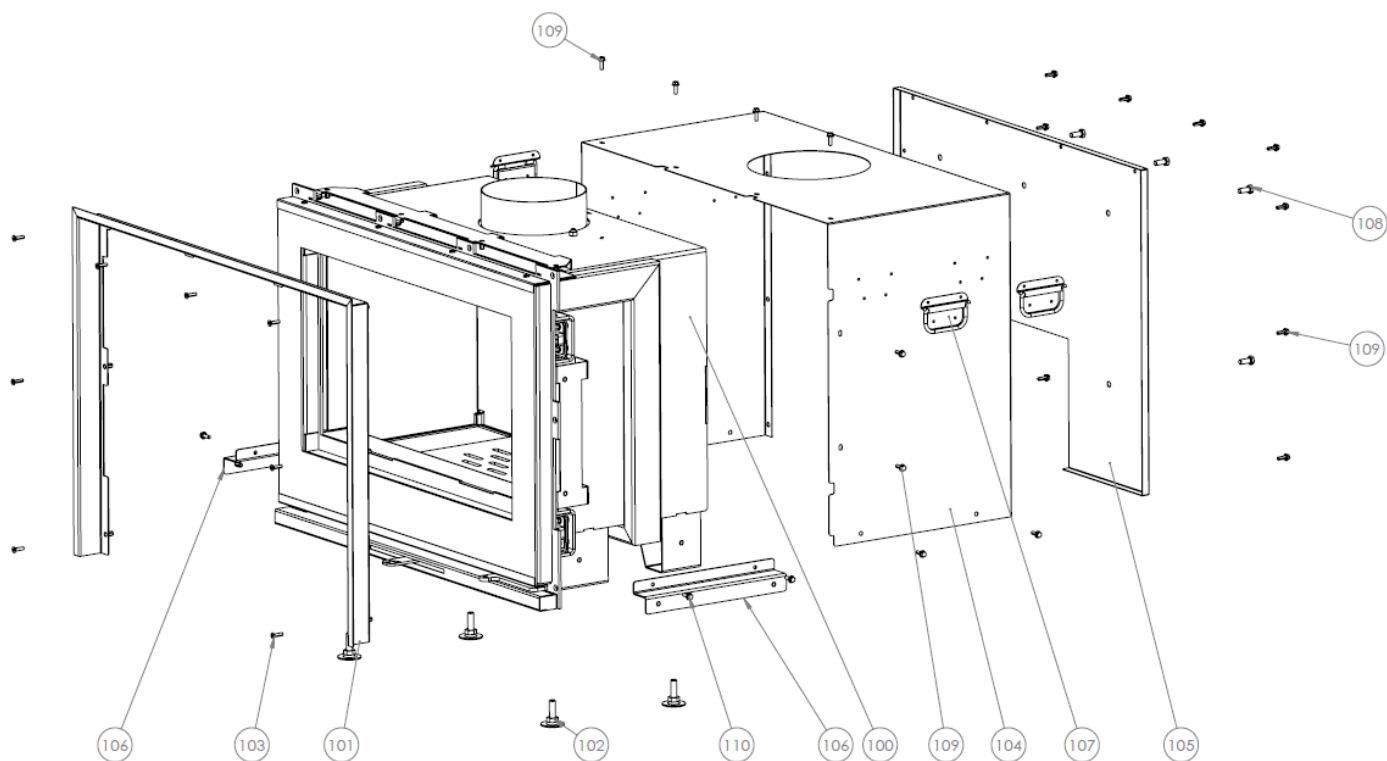
Repère	QTE	Désignation	Référence
17	1	Côté gauche	026072
18	1	Côté droit	026073
19	2	Ensemble axe fermeture	S14102
20	8	Vis H M5x12	ACC-000211
21	2	Rivet tête ronde 6x25	ACC-000363
22	2	Anneau d'arrêt diam 6	ACC-000574
23	1	Joint arrière boîte à air	026348
24	1	Joint entrée air	026346
25	1	Tampon AAF	023879
26	2	Vis BHC M6x20	ACC-000602
27	2	Vis H M8x20	ACC-000401
28	9	Vis tête H à embase M5x16 - Noire	ACC-000138
29	6	Vis H M6x25 - Noire	ACC-000167
30	1	Buse AAF	023870
31	2	Vis FHC M6x45	ACC-000588
32	4	Vis CHC M5x20 - Noire	ACC-000197
33	2	Défecteur vermiculite	025443

Vue éclatée Porte S13474



Repère	Qté	Désignation	Référence
50	1	Verre vitrocéram	024212
51	1	Structure porte	S13524
52	1	Poignée	S13742
53	1	Fixe poignée	025276
54	4	Vis FHC M5 x 25	ACC-000414
55	1	Joint porte - tresse Ø10	025519
56	1	Joint vitre - 7x3	025520
57	1	Fixe vitre	026180
58	1	Fixe vitre inférieur	026181
59	8	Vis FHC M5x16 - Noire	ACC-000144

Vue éclatée **INSERT HURIEL 80 660350**



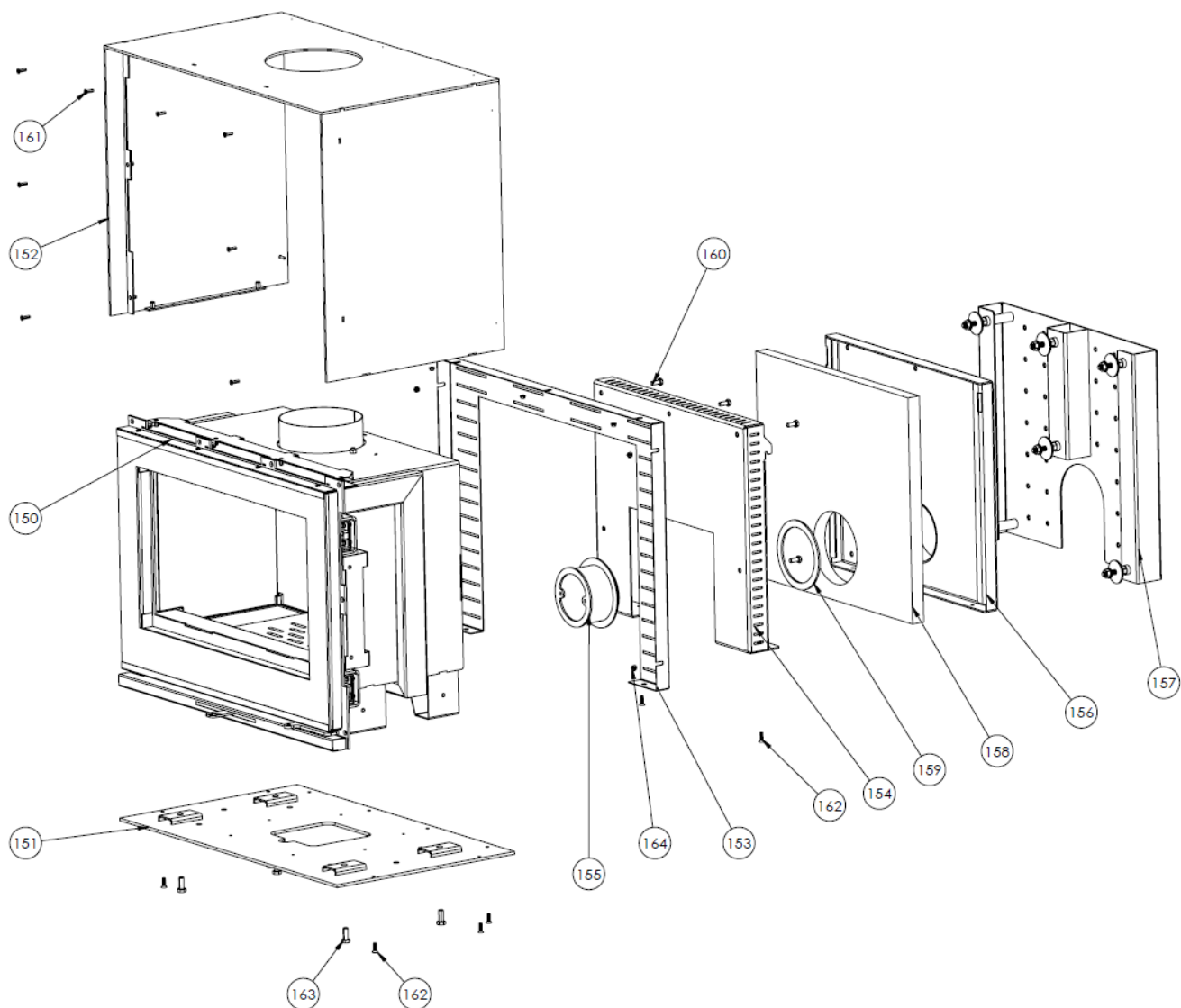
Repère	QTE	Désignation	Référence
100	1	Corps de chauffe type HURIEL 80	A11282
101	1	Précadre 80	026182
102	4	Pied vérin acier M10x30	ACC-000545
103	8	Vis FHC M5x20 - Noire	ACC-000589
104	1	Carter 80	025954
105	1	Tôle arrière	025974
106	2	Profil maintien carter	025993
107	4	Poignée rabattable	ACC-000573
108	5	Vis H M8x20	ACC-000401
109	22	Vis tête H à embase M5x16 - Acier zingué	ACC-000137
110	4	Vis tête H à embase M5x16 - Noire	ACC-000138

Option



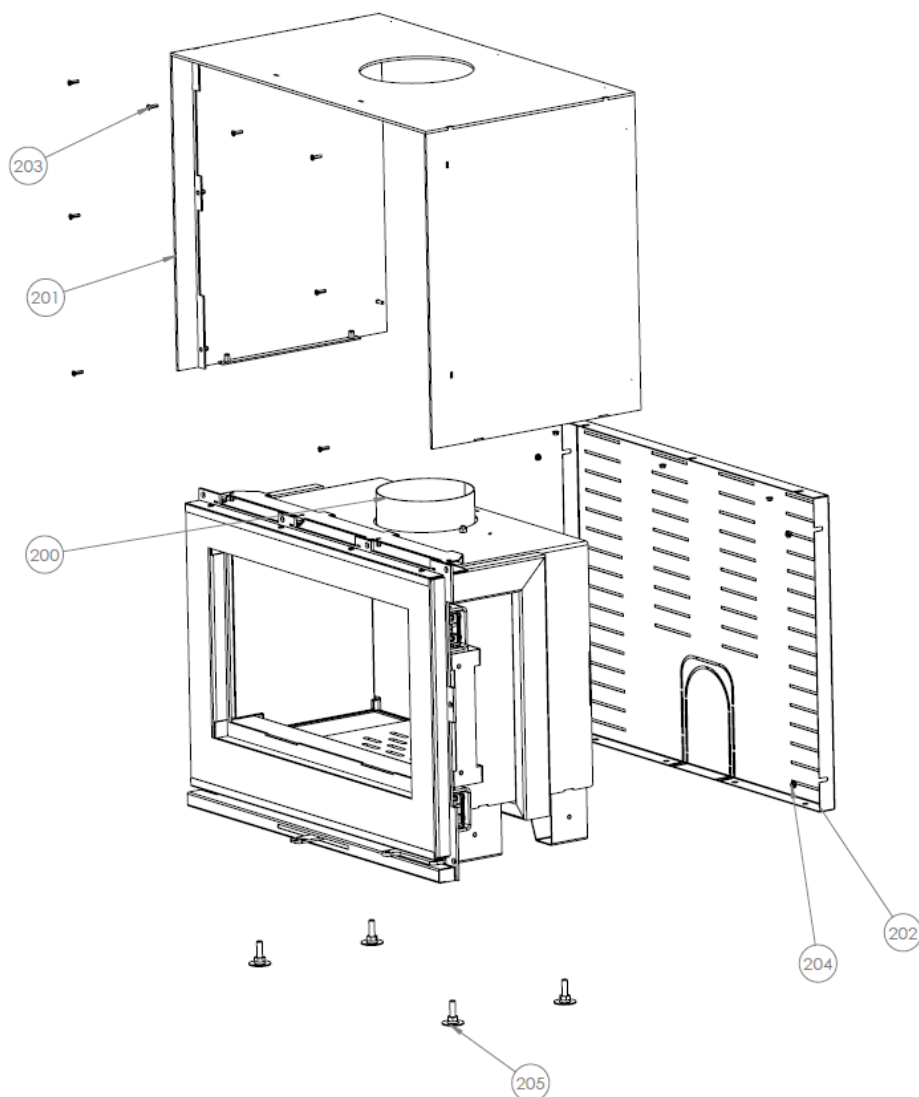
Repère	QTE	Désignation	Référence
Option	1	Moteur arrivée air frais	TELE BBC

Vue éclatée **HURIEL 80 Suspendu 411200**



Repère	QTE	Désignation	Référence
150	1	Corps de chauffe type HURIEL 80	A11282
151	1	Semelle inférieure	S13998
152	1	Caisson 80	S13948
153	1	Tôle arrière caisson	025980
154	1	Tôle support	025973
155	1	Buselot 125	S14006
156	1	Support mural	S14007
157	1	Accroche murale complet	S14256
158	1	Isolant	026572
159	1	Joint air accroche murale	026350
160	5	Vis H M8x20	ACC-000401
161	8	Vis FHC M5x20 - Noire	ACC-000589
162	8	Vis FHC M6x20	ACC-000131
163	4	Vis H M10x25	ACC-000590
164	7	Ecrou H M5 à embase - Noir	ACC-000139

Vue éclatée **HURIEL 80 Caréné 411201**



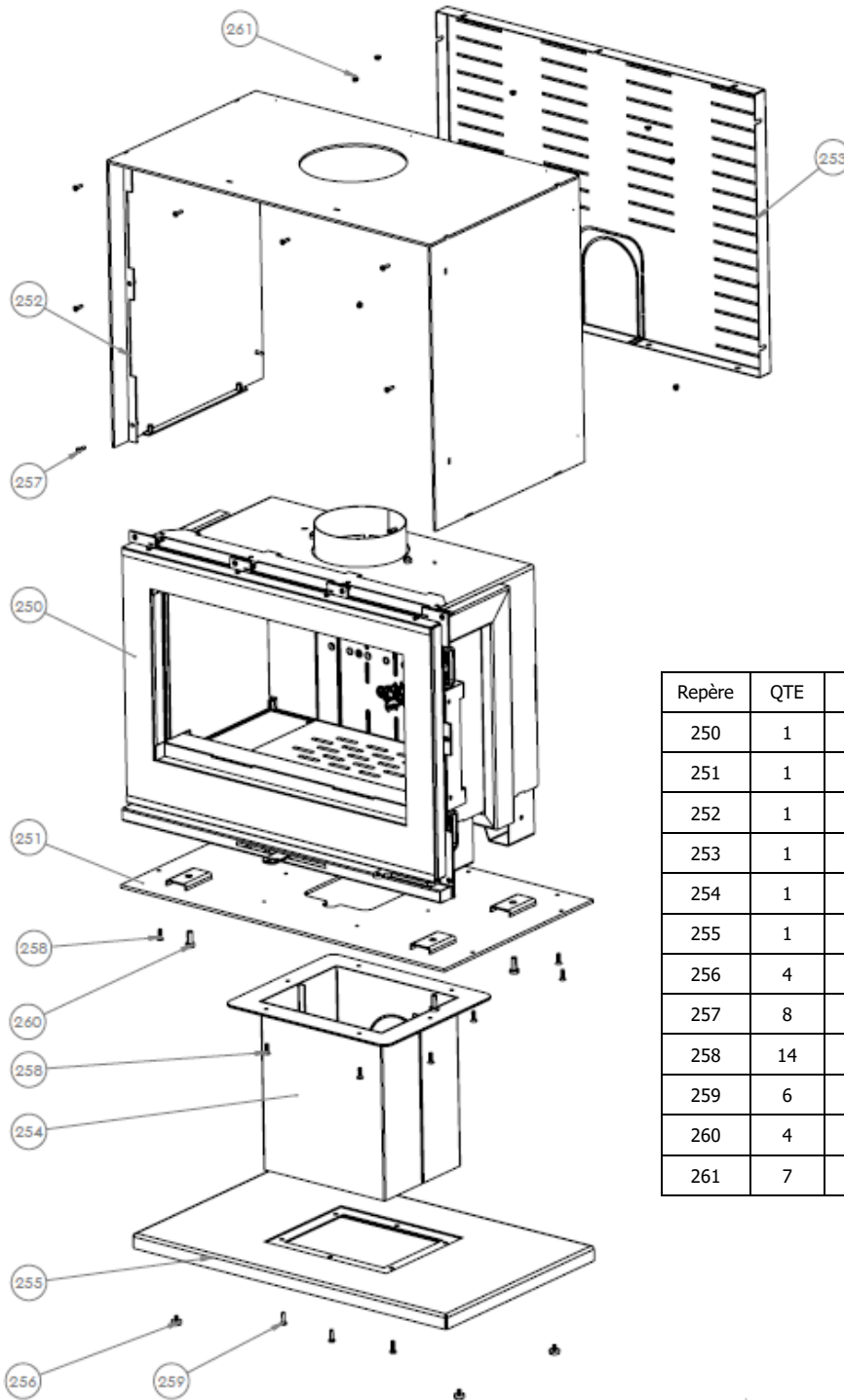
Repère	QTE	Désignation	Référence
200	1	Corps de chauffe type HURIEL 80	A11282
201	1	Caisson 80	S13948
202	1	Tôle arrière caisson	025864
203	8	Vis FHC M5x20 - 10.9 - Noire	ACC-000589
204	7	Ecrou H M5 à embase - Noir	ACC-000139
205	4	Pied vérin acier M10x30	ACC-000545

Option



Repère	QTE	Désignation	Référence
Option	1	Moteur arrivée air frais	TELE BBC

Vue éclatée HURIEL 80 Pied 411202



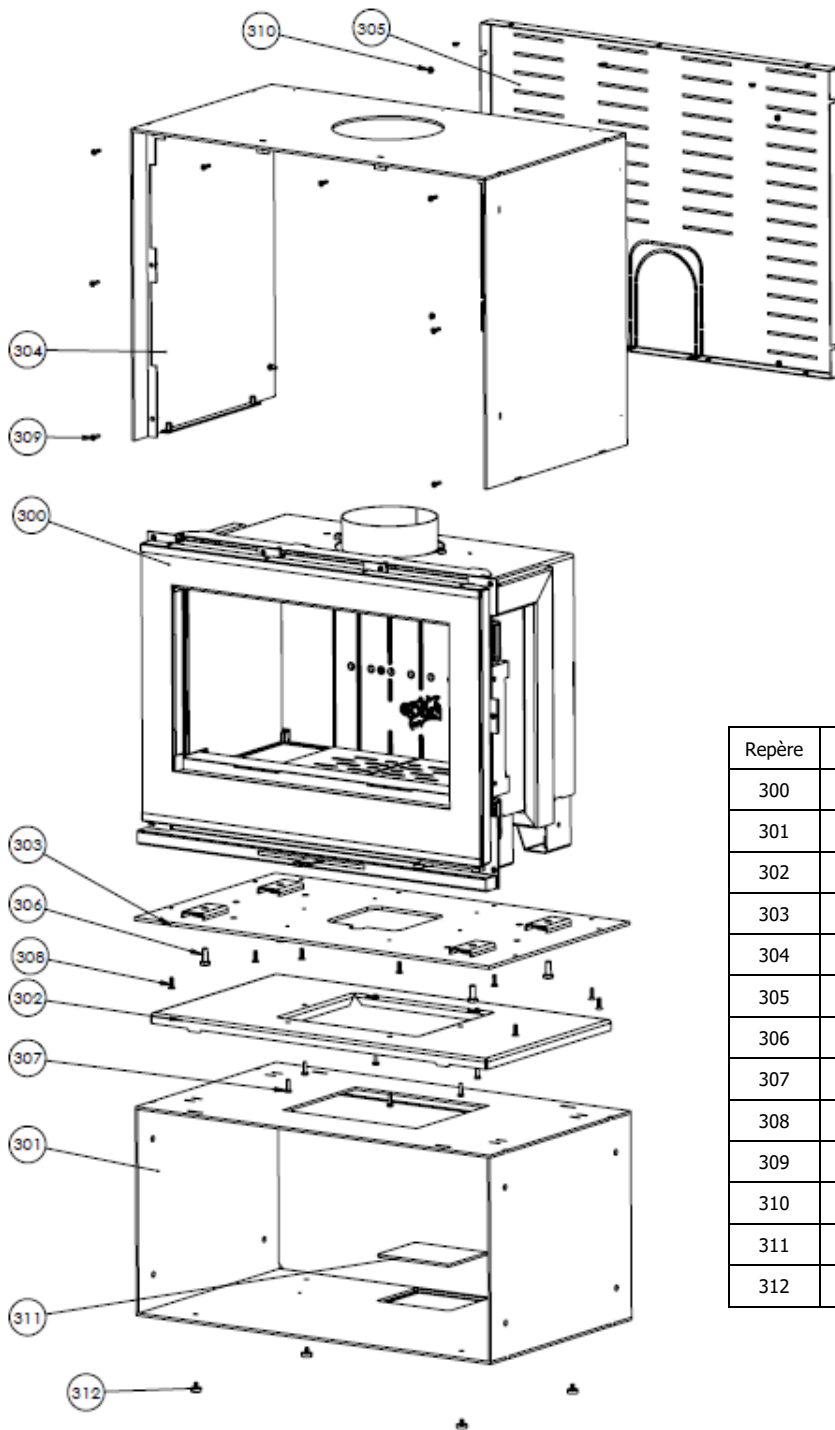
Repère	QTE	Désignation	Référence
250	1	Corps de chauffe type HURIEL 80	A11282
251	1	Semelle inférieure	S13998
252	1	Caisson 80	S13948
253	1	Tôle arrière caisson	025864
254	1	Pied rectangulaire	S14009
255	1	Embase rectangulaire	S14013
256	4	Pied M6 - 00001307127	ACC-000546
257	8	Vis FHC M5x20 - Noire	ACC-000589
258	14	Vis FHC M6x20	ACC-000131
259	6	Vis H M6x20 - Noire	ACC-000163
260	4	Vis H M10x25	ACC-000590
261	7	Ecrou H M5 à embase - Noir	ACC-000139

Option



Repère	QTE	Désignation	Référence
Option	1	Moteur arrivée air frais	TELE BBC

Vue éclatée **HURIEL 80 Bûcher 411203**



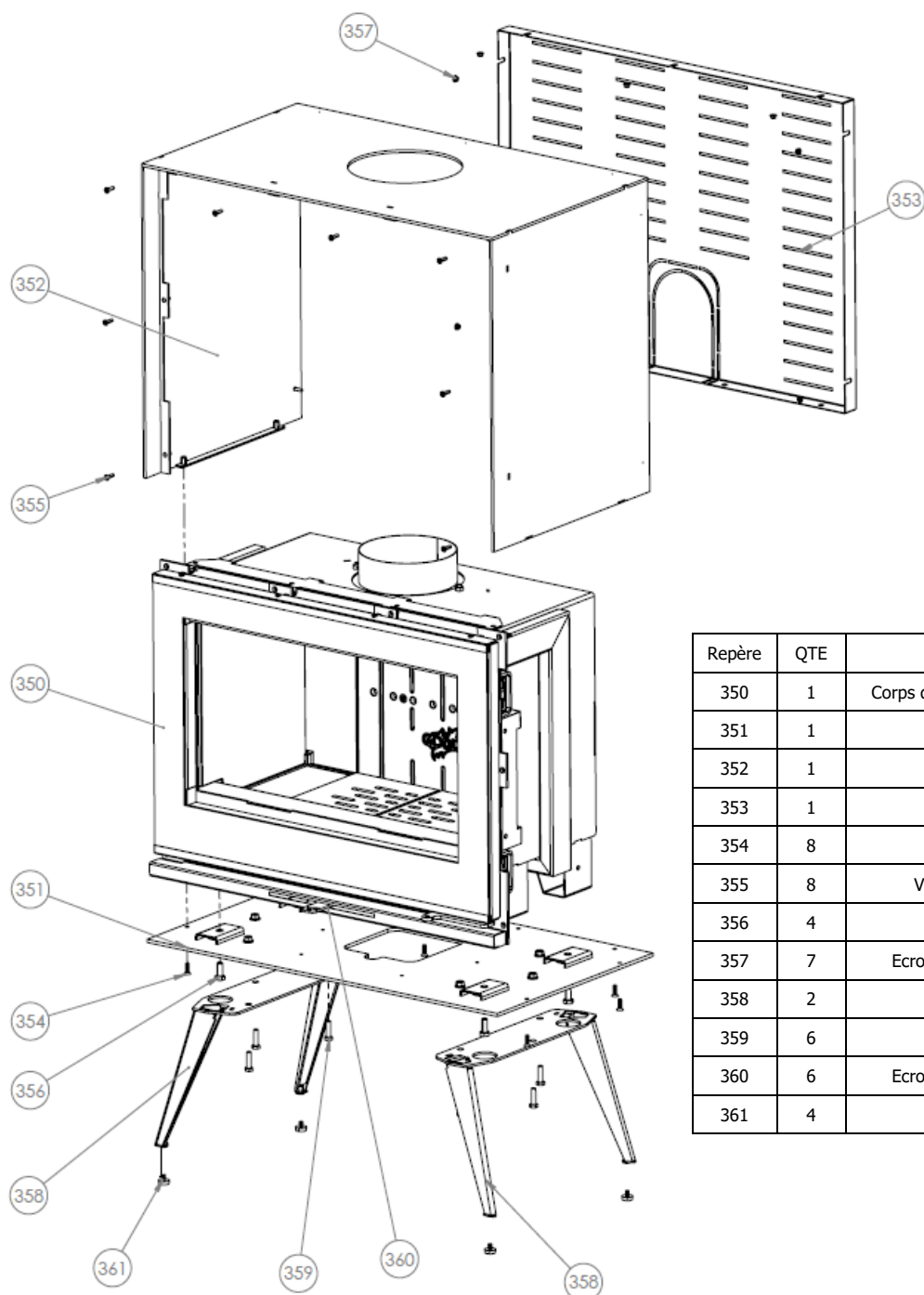
Repère	QTE	Désignation	Référence
300	1	Corps de chauffe type HURIEL 80	A11282
301	1	Corps bûcher 80	S14196
302	1	Tôle pose 80	026407
303	1	Semelle inférieure	S13998
304	1	Caisson 80	S13948
305	1	Tôle arrière caisson	025864
306	4	Vis H M10x25	ACC-000590
307	6	Vis H M6x20 - Noire	ACC-000163
308	8	Vis FHC M6x20 - Noire	ACC-000131
309	8	Vis FHC M5x20 - Noire	ACC-000589
310	4	Ecrou H M5 à embase - Noir	ACC-000139
311	1	Plaque fermeture	026425
312	4	Pied M6 - 00001307127	ACC-000546

Option



Repère	QTE	Désignation	Référence
Option	1	Moteur arrivée air frais	TELE BBC

Vue éclatée **HURIEL 80 4 pieds A11311**



Repère	QTE	Désignation	Référence
350	1	Corps de chauffe type HURIEL 80	A11282
351	1	Semelle inférieure	S13998
352	1	Caisson 800	S13948
353	1	Tôle arrière caisson	025864
354	8	Vis FHC M6x20	ACC-000131
355	8	Vis FHC M5x20 - Noire	ACC-000589
356	4	Vis H M10x25	ACC-000590
357	7	Ecrou H M5 à embase - Noir	ACC-000139
358	2	Ensemble pied tôle	S14272
359	6	Vis H M8x30	ACC-000400
360	6	Ecrou H M8 à embase - Noir	ACC-000403
361	4	Pied vérin	ACC-000546

Option



Repère	QTE	Désignation	Référence
Option	1	Moteur arrivée air frais	TELE BBC

La Garantie



Nous vous rappelons que vous devez faire effectuer votre installation en conformité avec la législation en vigueur. Les règles d'installation sont définies dans des documents officiels.

De plus, tous nos poêles et inserts sont conformes aux normes en vigueur et sont livrés avec une notice détaillée. Ces documents peuvent être consultés dans tous les points de vente GODIN.

LA GARANTIE GODIN

Le fabricant garantit ses appareils bois bûches pendant 6 ans. Les produits n'utilisant pas l'énergie bois bûches sont garantis 2 ans. La garantie du fabricant s'exerce sous conditions du respect des normes d'installation et des notices techniques, dans le cadre d'une utilisation normale.

PAR UTILISATION NORMALE, LE FABRICANT ENTEND :

- Ne pas utiliser d'autres matériaux que le bois en combustible,
- Ne pas charger le foyer au maximum de sa capacité,
- Un feu progressif à l'allumage,
- Ne pas éteindre votre foyer avec de l'eau,
- Ne pas modifier ni l'appareil, ni l'installation.

3 POINTS ESSENTIELS ASSURERONT LA LONGÉVITÉ DE VOTRE POÊLE :

- Le respect impératif des règles de l'art, concernant les différentes isolations (sols, plafond, mur d'adossement),
- Le raccordement au conduit,
- Le respect des règles d'utilisation et d'entretien rappelées dans les notices.

De nombreux matériaux vous sont proposés tels que : pierres, éléments réfractaires, céramique et métal. Tous ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux à la sortie de nos ateliers. Néanmoins, s'agissant de matériaux exclusivement naturels, ces derniers peuvent subir certaines variations d'aspect et de teintes, notamment la pierre, sujets à des variations chromatiques de veinage. Les particularités telles que trous de vers, nœuds, coquilles, géodes, strates, veines cristallines, points de rouille, flammes, ne peuvent être considérés comme motifs de refus, ni donner lieu à des réductions de prix.

Nos produits céramiques, sont parfois sujets au vieillissement ("tressillage"). Ils peuvent de ce fait présenter des modifications d'aspect dans le temps qui sont tout à fait normales et ne peuvent en aucun cas donner lieu à une réclamation de quelque ordre que ce soit.

De même, pour l'ensemble des produits de notre catalogue, nous ne pouvons garantir la similitude des couleurs par rapport au produit livré, ceci étant lié à l'impression des documents.

En fonction des températures très importantes que subissent certains éléments du poêle ou de l'insert, les phénomènes d'usure de certaines pièces sont tout à fait normaux.

L'application de la garantie est subordonnée au respect d'installation (suivant les réglementations en vigueur), d'utilisation et d'entretien.

Les pièces en contact avec les températures importantes telles que : plaque de fonte décorée, grille foyère, déflecteur, cendrier, chenets ... peuvent subir des déformations suite à des phénomènes d'usure. **Pour tous les appareils, ces pièces sont garanties 1 an en échange standard, ainsi que les :**

- Éléments réfractaires et céramique,
- Pièces en mouvement telles qu'axe d'articulation de porte, manœuvre de clapet,
- Composants électriques et électroniques,
- Brûleurs gaz, enjoliveurs (ex. profilés laiton ou traitement de surface), voir également notices techniques consultables en magasin,
- Creusets et motoréducteurs des poêles à granulés.

D'autres pièces peuvent faire l'objet d'une usure normale liée au type d'énergie de l'appareil. Pour plus de précisions, merci de vous reporter aux notices techniques consultables en magasin. Les poêles GODIN sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre matériel.

Les vitres en vitrocéramique peuvent résister à des températures avoisinant les 750° C. Les éventuelles casses ne pouvant donc provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation ou de sa manutention, elles ne pourront pas être échangées dans le cadre de la garantie.

De même, les joints et les bougies des poêles à granulés sont exclus de la garantie car ils sont considérés comme pièces d'usure. Tous les poids et les dimensions sont sujets à variation en fonction du type de poêle retenu ou des impératifs techniques. De même, certaines photos présentent des poêles ou inserts qui ont été modifiés. Dans le souci constant d'améliorer ses fabrications, GODIN se réserve le droit de modifier sans préavis ses modèles. C'est pourquoi ce document n'est pas contractuel.

Nom et adresse du distributeur :		BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE :	
Code distributeur :		ADRESSE :	
		Tél. :	
		Date de mise à disposition :	
		Le : à :	
		Signature :	
LIBELLÉ DES PIÈCES A REMPLACER			
Désignation :		Référence :	Observations :
CERTIFICAT DE CONTRÔLE :		FICHE DE CONTRÔLE :	
Type appareil : Poêle «HURIEL 80 »		<input type="checkbox"/> Vérification bloc fonte	
Version :		<input type="checkbox"/> Vérification pièces amovibles	
Contrôleur :		<input type="checkbox"/> Vérification étanchéité	
N° de série et de garantie : _____		<input type="checkbox"/> Vérification fermeture	
/		<input type="checkbox"/> Vérification registres	
		<input type="checkbox"/> Vérification notice	
		<input type="checkbox"/> Vérification sticker mise en garde	
		<input type="checkbox"/> Vérification plaquette signalétique	
		<input type="checkbox"/> Vérification main-froide	

FR- FICHE PRODUIT
 EN- PRODUCT DATA SHEET
 DE- PRODUKTDATENBLATT
 IT-SCHEDA PRODOTTO
 ES- FICHA DEL PRODUCTO
 NL PRODUCTGEGEVENSBLAD



Marque
 Brand
 Marke
 Marchio
 Marca
 Merk

REGLEMENT (UE) 2015/1186

<p>Nom du modèle - Nome Modello - Model identifier - Modellkennung - Identificador del modelo - Modelidentifikation</p>	<p>HURIEL 80 660350</p>	
<p>Classe d'efficacité énergétique - Classe di efficienza energetica - Energy efficiency class - Energieeffizienzklasse - Clase de eficiencia energética - Energieeffektivitätsklasse</p>		<p>A</p>
<p>Puissance thermique directe - Potenza termica diretta - Direct heat output - Direkte Wärmeleistung - Potencia calorífica directa - Direkte varmeydelse</p>	<p>kW</p>	<p>10</p>
<p>Puissance thermique indirecte - Potenza termica indiretta - Indirect heat output - Indirekte Wärmeleistung - Potencia calorífica indirecta - Indirekte varmeydelse</p>	<p>kW</p>	<p>-</p>
<p>Indice d'efficacité énergétique - Indice di efficienza energetica - Energy Efficiency Index - Energieeffizienzindex - Indice de eficiencia energética - Indirekte varmeydelse</p>	<p>%</p>	<p>102</p>
<p>Rendement utile à la puissance thermique nominale - Efficienza utile alla potenza termica nominale - Energy efficiency at nominal heat output - Brennstoff-Energieeffizienz bei Nennwärmeleistung - Eficiencia energética útil a potencia calorífica nominal - Virkningsgrad ved nominel varmeydelse</p>	<p>%</p>	<p>76,8</p>
<p>Rendement utile à la charge minimale - Efficienza utile alla potenza termica minima - Energy efficiency at minimum load - Brennstoff - Energieeffizienz bei Mindestlast - Eficiencia energética útil a carga mínima - Virkningsgrad ved mindste varmeydelse</p>	<p>%</p>	<p>-</p>
<p>PRECAUTIONS PARTICULIERES - SPECIAL PRECAUTIONS - BESONDERE VORSICHTSMASSNAHMEN - PRECAUZIONI SPECIFICHE - PRECAUCIONES ESPECIALES - SPECIFIKKE FORHOLDSREGLER</p>		
<p>INSTALLATION/MAINTENANCE : SE REFERER A LA NOTICE TECHNIQUE DE L'APPAREIL - INSTALLAZIONE/MANUTENZIONE : VEDI MANUALE - INSTALLATION/MAINTENANCE WORK : SEE MANUAL - INSTALLATION/INSTANDHALTUNG : SIEHE HANDBUCH - INSTALACION/MANTENIMIENTO : VEASE MANUAL</p>		